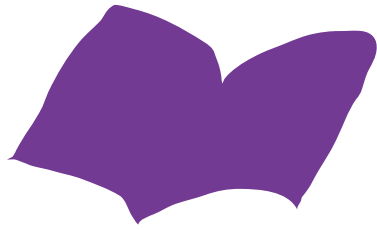
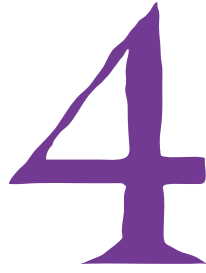
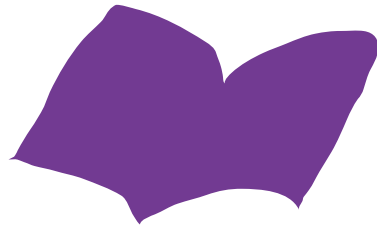
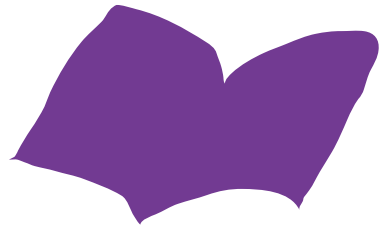




Occitanie
Livre & Lecture



Le livre en Occitanie — Chiffres-clés 2025



4

LA CRÉATION



14

LA VIE LITTÉRAIRE



22

L'ÉDITION



36

LA LIBRAIRIE



54

LA LECTURE PUBLIQUE



60

LE PATRIMOINE



66

L'ASSOCIATION ET SES ADHÉRENTS



70

CONTACTS

5^e édition des *chiffres-clés* *du livre en Occitanie* : **poursuivre l'aventure**

La publication de cette 5^e édition des *Chiffres-clés du livre en Occitanie* est une nouvelle occasion de dresser un bilan précis de l'état de la filière. En Occitanie, celle-ci se caractérise par une diversité et une richesse qui témoignent de la vitalité de ses acteurs. C'est également l'occasion de mettre l'accent sur les mutations du secteur et les défis qu'elles engendrent, tout en mettant en lumière les forces qui permettent d'y répondre.

Les enjeux sont en effet nombreux :

- La précarité des auteurs et leur fragilité économique persistent. Outre la recherche d'une **rémunération appropriée** lors de la négociation de contrat, les auteurs n'ont d'autres choix que de **diversifier leurs sources de revenus** au détriment du temps consacré à la création, que ce soit par une activité professionnelle parallèle ou la multiplication lectures, rencontres, ateliers... Le soutien à la création se révèle donc plus que jamais indispensable.
- L'une des problématiques les plus cruciales pour les manifestations littéraires, est celle des **ressources humaines**, en particulier dans les structures associatives : dans un contexte budgétaire globalement contraint, faire perdurer l'activité en respectant les usages professionnels demande plus que jamais de savoir mobiliser et renouveler les énergies, notamment bénévoles.
- Au-delà du contexte économique actuel tendu, la question de la **transmission des maisons d'édition** d'Occitanie et de son accompagnement apparaît comme une nécessité. Par ailleurs, l'enjeu de la **transition écologique** amène les éditeurs à se questionner sur leurs pratiques dont la disparité souligne le manque d'informations. Enfin, leur méfiance vis-à-vis de l'IA traduit la peur de perdre la dimension humaine du métier et le contact avec la création.
- Les libraires font face à des baisses de fréquentation et de chiffre d'affaires qui pèsent particulièrement sur les plus petites entreprises et entraînent une **précarisation de leurs gérants** et gérantes. Ces données appellent à porter une attention particulière sur le secteur au regard de l'engouement pour cette activité et de son **poids économique** (création de richesse, emploi) parmi les ICC de la région, et de leur rôle d'acteurs à part entière du **développement culturel du territoire**.
- Les bibliothèques et réseaux de lecture publique constituent le **premier service culturel de proximité**. L'Occitanie est la **deuxième région de France** pour le nombre de lieux de lecture publique (32 pour 100 000 habitants). Dans le contexte économique et social actuel, soutenir ces lieux de vie est primordial pour faire vivre les valeurs de la démocratie, accompagner la construction de l'esprit critique des publics et favoriser la cohésion sociale.
- Grâce à nos actions de coopération en région, les riches fonds patrimoniaux d'Occitanie sont d'autant mieux signalés - **+32 fonds signalés** depuis 2020 -, conservés - **23 audits sanitaires** et 15 établissements **formés aux plans d'urgence** en 2023/2024 -, numérisés - **470 titres de presse ancienne sur Gallica** - et valorisés, favorisant ainsi l'accès à tous.

Cette nouvelle édition des Chiffres-clés nous invite à nous projeter vers l'avenir, à célébrer ce qui fait la singularité de notre territoire et à imaginer la place du livre dans une société toujours plus connectée. Si les évolutions technologiques et les nouvelles pratiques de consommation du livre bousculent parfois les habitudes, elles ouvrent également des perspectives inédites pour la profession.

Cette étude rappelle enfin l'importance du livre comme bien culturel essentiel, mais aussi comme vecteur d'influence et d'identité pour notre région grâce à l'engagement et à l'inventivité des professionnels.

Serge Regourd, président

-
- ➔ Les données sur lesquelles se base ce nouvel opus ont été recueillies en 2023 et 2024. Ses rédacteurs se sont appuyés sur les mêmes items que les précédentes éditions afin de mesurer les évolutions et ont veillé à l'enrichir de focus autour des questionnements et réflexions du moment. Pour cela, ils ont :
- administré des questionnaires auprès des éditeurs et libraires puis travaillé en collaboration avec deux équipes d'experts spécialistes de l'économie du livre, DG conseil et Book conseil ;
 - extrait les données de l'Observatoire de la Lecture Publique (Service du Livre et de la Lecture du ministère de la Culture) en lien avec la Drac Occitanie ;
 - établi des statistiques spécifiques pour les auteurs, la vie littéraire et le patrimoine ;
 - enfin, exploité leurs données administratives relatives aux adhésions.

L'ensemble des données sur les acteurs du livre de notre territoire est compilé grâce à notre base de données. À ce titre, notre politique sur les données personnelles est consultable sur notre site Internet.



CHAPITRE 1 :

La création



MÉTHODOLOGIE

Les statistiques présentées ici se fondent d'abord sur notre annuaire des professionnels du livre en Occitanie, une base dont les données sont régulièrement mises à jour et nourries chaque trimestre par le référencement de nouveaux auteurs. Par ailleurs, en janvier 2025, un questionnaire en ligne détaillé portant sur les années 2023 et 2024 a été soumis aux auteurs et autrices, qui ont été 178 à y répondre intégralement.

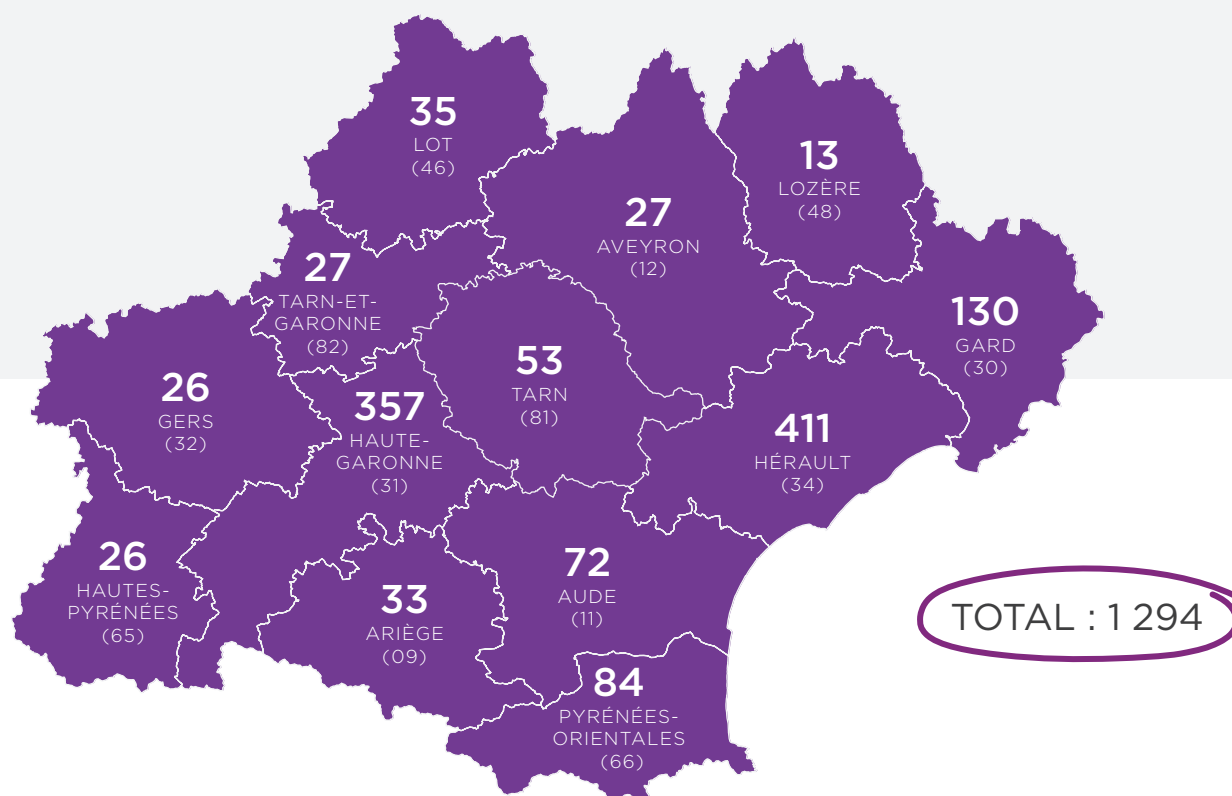


La création

RÉPARTITION SUR LE TERRITOIRE

Fin 2024, ce sont **1 294 auteurs et autrices** qui sont recensés à l'annuaire des professionnels du livre en Occitanie. Ce chiffre comprend les écrivains, les illustrateurs, les scénaristes BD et les traducteurs littéraires publiés à compte d'éditeur au cours des dix dernières années, avec un tirage initial de 500 exemplaires minimum – sauf pour les recueils de poésie, les textes de théâtre (300 exemplaires) et les livres d'artistes.

Après avoir connu une forte hausse ces dernières années, **ce chiffre tend à se stabiliser (+5,63 % seulement par rapport aux chiffres-clés 2023).**



→ Comme déjà observé, **le nombre d'auteurs est relativement proportionnel à la démographie par département**. Les départements de l'Hérault et de la Haute-Garonne, les métropoles de Montpellier et de Toulouse concentrent **plus de la moitié (60 %) des auteurs du territoire** : 32 % pour l'Hérault et 28 % pour la Haute-Garonne. Si le Gard se maintient, avec 130 auteurs (10 %), les autres départements n'accueillent chacun que 1 à 6 % du nombre total.

PROFIL DES AUTEURS

Répartition femmes-hommes

Bien qu'il s'estompe au fil des années, le déséquilibre entre le nombre d'auteurs et d'autrices reste d'actualité. **Ce sont majoritairement des hommes (56 %), comme le montraient déjà les 3 dernières éditions des chiffres-clés.**

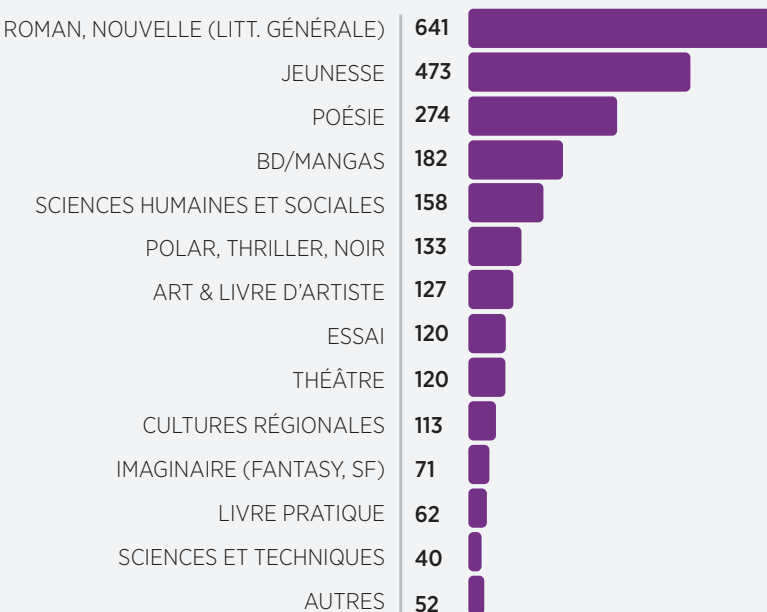
Le phénomène est national et la répartition femmes-hommes en Occitanie est en tout point identique à celle mentionnée dans les *chiffres-clés interrégionaux du livre et de la lecture 2022-2024* publiés fin 2024 par la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill).



Genres littéraires

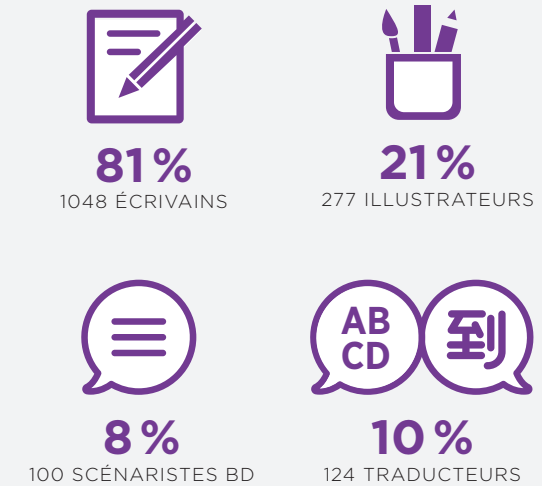
Comme dans les chiffres-clés 2023, **la littérature générale (romans et nouvelles) prédomine**. Elle concerne 641 auteurs. **La littérature de jeunesse et la poésie restent en 2^e et 3^e positions avec une progression de 4 points pour la littérature de jeunesse.**

À noter que **les auteurs et autrices écrivent pour la plupart dans plusieurs genres**. Dans certains cas, cette diversification est rendue nécessaire par le besoin de varier les opportunités de revenus.



Activités

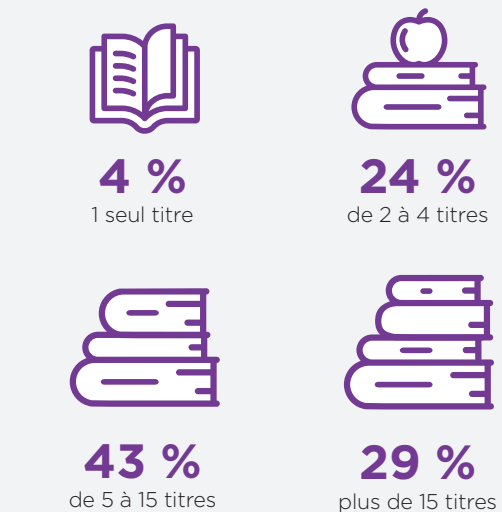
La très grande majorité des auteurs (81 %) sont des écrivains même s'il faut garder à l'esprit que beaucoup d'entre eux exercent plusieurs activités littéraires. Les nombres d'illustrateurs (277) et de traducteurs (124) ont chacun augmenté d'un point par rapport à 2023. Le nombre de scénaristes BD (100) a, quant à lui, augmenté de 2 points.



Résultat supérieur à 100 % car plusieurs activités possibles

Publications

Plus de 70 % des auteurs ont une bibliographie qui compte moins de 15 titres. Seuls 29 % d'entre eux ont publié plus de 15 titres. Tous les profils d'auteurs, émergents ou confirmés, étant représentés dans notre annuaire, la longueur variable des bibliographies reflète cette diversité.



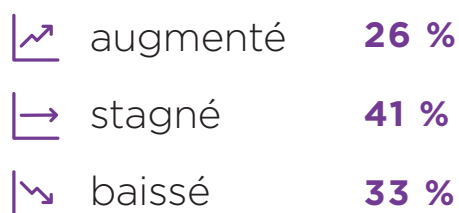
Les chiffres ci-dessus sont extraits du questionnaire auquel 178 auteurs ont répondu.

LES FRAGILES ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES DE LA CRÉATION

L'édition 2023 des chiffres-clés avait introduit l'aspect économique en soulevant la question de la rémunération des artistes-auteurs. C'est sur cette question qu'avait bloqué à l'échelle nationale le processus de négociation entre le Syndicat National de l'Édition et le Conseil Permanent des Écrivains, ainsi que la Ligue des auteurs professionnels. Il paraissait donc important de réinterroger, deux ans plus tard, les auteurs d'Occitanie, afin d'identifier d'éventuelles évolutions et de tenter de mieux comprendre la structure de leurs revenus. L'enquête adressée début 2025 aux auteurs et autrices de notre annuaire, qui a généré 178 réponses détaillées, comportait, outre ce volet rémunération, quelques questions sur les options socio-fiscales (SIRET, etc.) et les pratiques des auteurs en matière de négociation des contrats.

TENDANCES GLOBALES (SUR LA BASE DU DÉCLARATIF)

« Ces 5 dernières années, diriez-vous que vos revenus globaux en tant qu'artiste-auteur ou autrice ont... »



DEPUIS LES
CHIFFRES-CLÉS 2023

+7 PTS

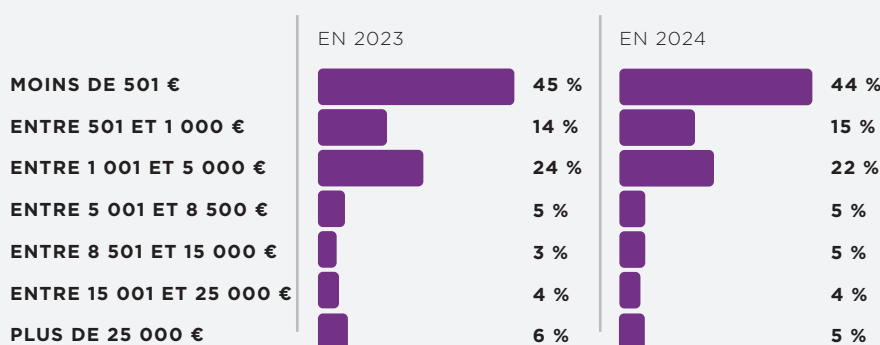
-7 PTS

=

→ Comme en 2023, **un auteur sur trois déclare une baisse de revenus**. Une légère évolution peut toutefois être relevée : si la « stagnation » reste la tendance la plus marquée (41 %), un peu plus nombreux sont ceux à déclarer une augmentation (+7 points). La hausse (26 %) concerne des acteurs exerçant majoritairement leur activité à titre exclusif ou principal, publiant à un rythme régulier, et dont les revenus d'activité ne dépendent pas entièrement des droits versés par les éditeurs ou les organismes de gestion collective. Ainsi, près de la moitié d'entre eux retirent plus de 5 000 € annuellement de leurs lectures et rencontres publiques, ateliers d'écriture, bourses de création, de résidence ou prix littéraires dotés... Pour comparaison, ce palier annuel de 5 000 € n'est atteint que par 7 % des auteurs ayant déclaré une stagnation ou une baisse.

REVENUS ISSUS DE L'EXPLOITATION DES LIVRES

« Quel niveau de revenus avez-vous retiré de l'exploitation de vos livres ? »*



→ La tranche la plus basse des droits directement issus de l'exploitation des œuvres (pourcentages sur les ventes, à-valoir, cessions...) n'a pas connu d'évolution notable depuis les derniers chiffres-clés : **entre 44 et 45 % des auteurs ont perçu moins de 500 € en 2023 et en 2024**, contre 43 % en 2022 et 45 % en 2021. Cela peut en partie s'expliquer par l'absence de nouveaux titres publiés dans l'année de référence ou en n-1, ce qui est dans l'ordre des choses dans certains domaines éditoriaux, celui du roman notamment. L'hypothèse d'une diffusion trop confidentielle et d'un échec commercial n'est pas à exclure non plus.

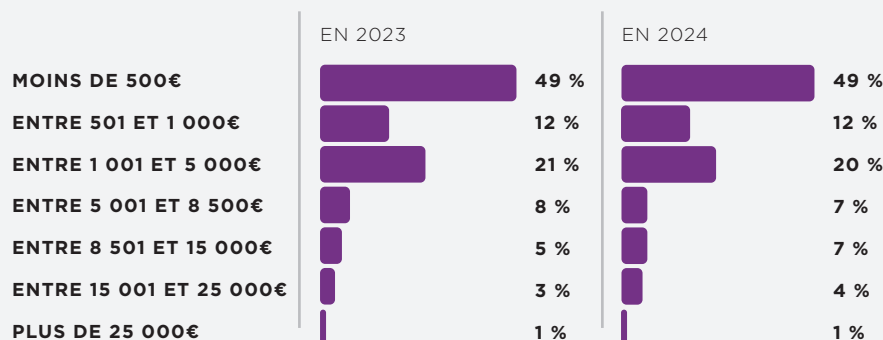
DEUX CHIFFRES SONT PRÉOCCUPANTS :

- Sur la période 2021-2022, 20 % des répondants déclaraient avoir dépassé le seuil des 8 500 € par an ; en 2024, ils ne sont plus que 14 %.
- En 2024, seule une minorité de 5 % des auteurs a perçu plus de 25 000 € annuels.

Même en considérant que les revenus d'exploitation ne représentent qu'une partie des revenus des artistes-auteurs, ce niveau ne peut qu'interroger.

AUTRES REVENUS D'ACTIVITÉ

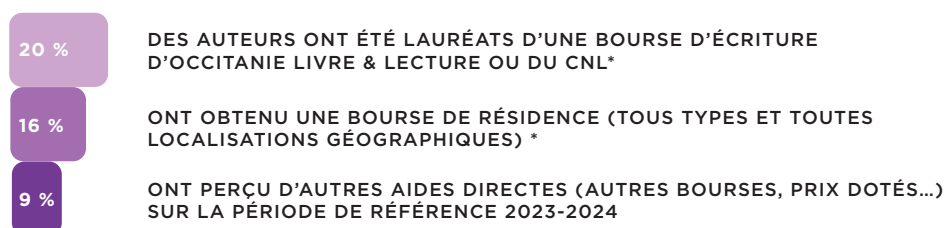
Revenus issus des lectures et rencontres publiques, ateliers d'écriture, bourses de création, résidences, prix...



La part de ces revenus tirés des activités connexes à l'écriture et des aides offre une **symétrie assez nette** avec celle, évoquée plus haut, des droits issus de l'exploitation des œuvres. Il est logique que les auteurs qui s'investissent le plus dans des actions rémunérées en direction des publics et qui par ailleurs sollicitent les dispositifs d'accompagnement soient aussi ceux dont les œuvres connaissent une relative fortune éditoriale.

LES AIDES AUX AUTEURS

Au cours des 5 dernières années...



*Retrouvez le détail des bourses de création et de résidence page 10.

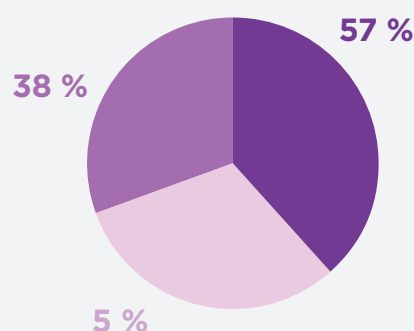
Par ailleurs, 18 % bénéficient d'allocations ou aides sociales (RSA, ASS...).

ASPECT FISCAL

Sur le plan fiscal, trois régimes sont envisageables pour les artistes-auteurs : la déclaration en Traitements et Salaires (TS), en Bénéfices Non Commerciaux (BNC) ou la combinaison des deux. Le développement des activités de médiation et d'actions d'éducation artistique et culturelle rémunérées conduit un nombre croissant d'auteurs (**57 %**) à opter pour la création d'une structure BNC, de manière à obtenir un numéro de SIRET et être en mesure de produire des factures.

Avez-vous un numéro de SIRET ?

- ☒ OUI
- ☐ NON
- ☐ NE SE PRONONCE PAS



ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

49 % des auteurs le sont à plein temps (48 % en 2021-2022) en ce sens qu'ils n'exercent aucune autre activité artistique ou professionnelle. Les 51 % restants déclarent travailler par ailleurs, les secteurs les plus fréquemment mentionnés étant ceux du journalisme, de l'enseignement, de la recherche, de la communication et naturellement celui du livre (édition, librairie, bibliothèque...).

Négociation des contrats

Le questionnaire adressé début janvier 2025 aux auteurs portait notamment sur la négociation des contrats :

« Ces cinq dernières années, avez-vous négocié avec vos éditeurs certains points de vos contrats avant signature ? »

49 % des 178 auteurs ont répondu par l'affirmative, tout en soulignant que cela est souvent difficile en raison d'un rapport de force déséquilibré avec les éditeurs, comme en témoignent deux autrices :

« On sent que c'est le pot de terre contre le pot de fer. »

« Je ne suis pas en position de force pour négocier. »

Parmi les clauses négociées, arrivent en tête le **pourcentage de droits d'auteur et l'à-valoir**. Viennent ensuite **l'étendue des droits cédés, le tirage et le nombre d'exemplaires remis gratuitement aux auteurs**.

Si près de la moitié des auteurs interrogés sont parvenus à négocier certaines clauses, on constate globalement que beaucoup d'entre eux se sentent démunis au moment de négocier leurs contrats. Pourtant, certains points peuvent être discutés. La sensibilisation et la formation sont donc essentielles – notamment auprès des autrices comme le préconise l'étude *Négocier, tout un art !* publiée par la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse en 2024 – pour comprendre les logiques respectives de l'auteur et de l'éditeur et distinguer les clauses négociables de celles qui ne le sont pas.

Il est enfin intéressant de remarquer que parmi les clauses négociées, certaines rejoignent les préoccupations actuelles en matière d'écologie du livre (lieu d'impression, absence de pelliculage sur les couvertures, ajout d'une clause interdisant le recours à l'IA, etc.).

SOUTIEN À LA CRÉATION EN OCCITANIE

En un temps où dominant dans l'édition des logiques de concentration économique et d'uniformisation, Occitanie Livre & Lecture contribue **à l'essor et à la diversité de la création** en accordant des aides aux artistes-auteurs, en lien avec la Drac et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Les **bourses de création** et **bourses de résidence** viennent appuyer et encourager la pratique littéraire et artistique sur notre territoire, tout en favorisant la bibliodiversité.

BOURSES DE CRÉATION

Ouvertes à tous les auteurs vivant en Occitanie et sous certaines conditions*, les bourses de création révèlent des **talents émergents** et consolident **des parcours plus confirmés**.

Les données ci-dessous proposent **un retour sur les lauréats 2023-2024** (profils, répartition géographique, etc.)

**Les bourses de création sont allouées selon des critères et des modalités bien définis, disponibles sur notre site Internet www.occitanielivre.fr (rubrique Bourses de création). Les projets répondant à ces critères sont dit « éligibles ».*

Une enveloppe budgétaire en baisse

En un temps où organisations et associations professionnelles alertent par le biais d'enquêtes chiffrées sur le fait que les montants des droits versés aux auteurs ont diminué (cf. Revenus issus de l'exploitation des œuvres p.7), **les aides directes aux auteurs proposées par l'agence se révèlent des mesures indispensables et prioritaires.**

Entre les périodes 2021-2022 et 2023-2024,
l'enveloppe budgétaire a baissé de 15,6 %.

À noter qu'entre les deux années 2023 et 2024,
l'enveloppe budgétaire annuelle a également essuyé une baisse de 16,7 % (81 000 € en 2023/67 500 € en 2024).

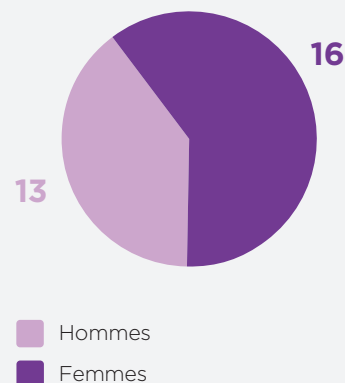
MONTANT TOTAL BRUT			
2021-2022	87 000 € POUR 18 HOMMES	89 000 € POUR 15 FEMMES	176 000 €
2023-2024	73 000 € POUR 13 HOMMES	75 500 € POUR 16 FEMMES	148 500 €

Moins de lauréats mais plus de femmes

29 auteurs installés sur le territoire régional ont bénéficié de bourses de création au cours de ces 2 dernières années **soit une diminution de 12 %** par rapport aux années 2021-2022.

Jusqu'en 2021, les auteurs boursiers étaient majoritairement des hommes (68 % en 2021). La tendance a commencé à s'inverser à partir de 2022 (36 % d'hommes boursiers). **Les femmes représentent aujourd'hui 55 % des auteurs boursiers.** Pour tendre à la parité et lutter contre le phénomène du plafond de verre, l'agence prête en effet une attention particulière aux autrices et les incite d'autant plus dans leurs démarches pour déposer des demandes.

2023 - 2024



Nette concentration des candidatures éligibles et des lauréats dans les métropoles

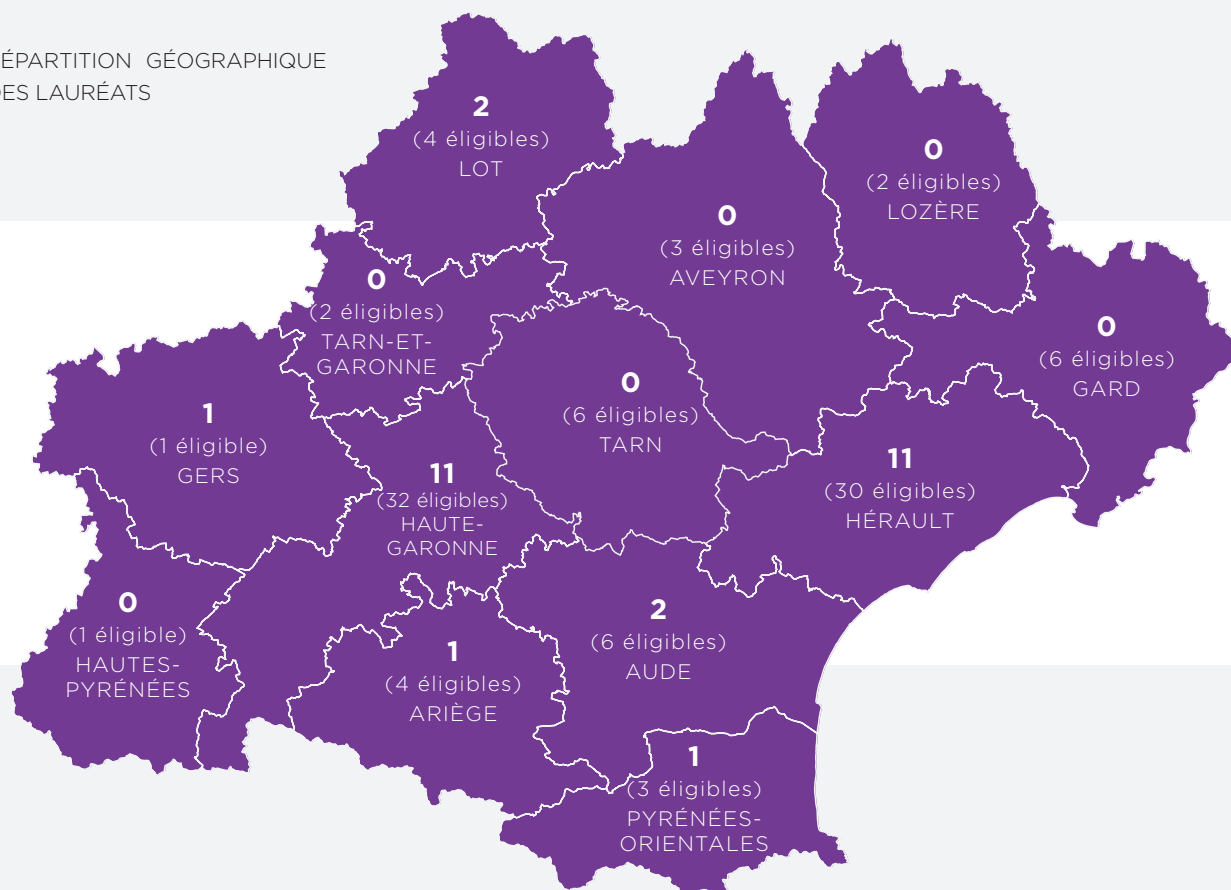
Le dispositif est ouvert à tous les auteurs installés sur le territoire régional.

La répartition des candidatures éligibles est relativement proportionnelle à la démographie par département.

76 % des auteurs lauréats sont concentrés dans les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault (ils n'étaient que 57 % sur la période 2020-2022).

Les 24 % restants résident dans 5 départements (Ariège, Aude, Gers, Lot, Pyrénées-Orientales). On constate l'absence de candidatures éligibles dans les 6 autres départements.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES LAURÉATS

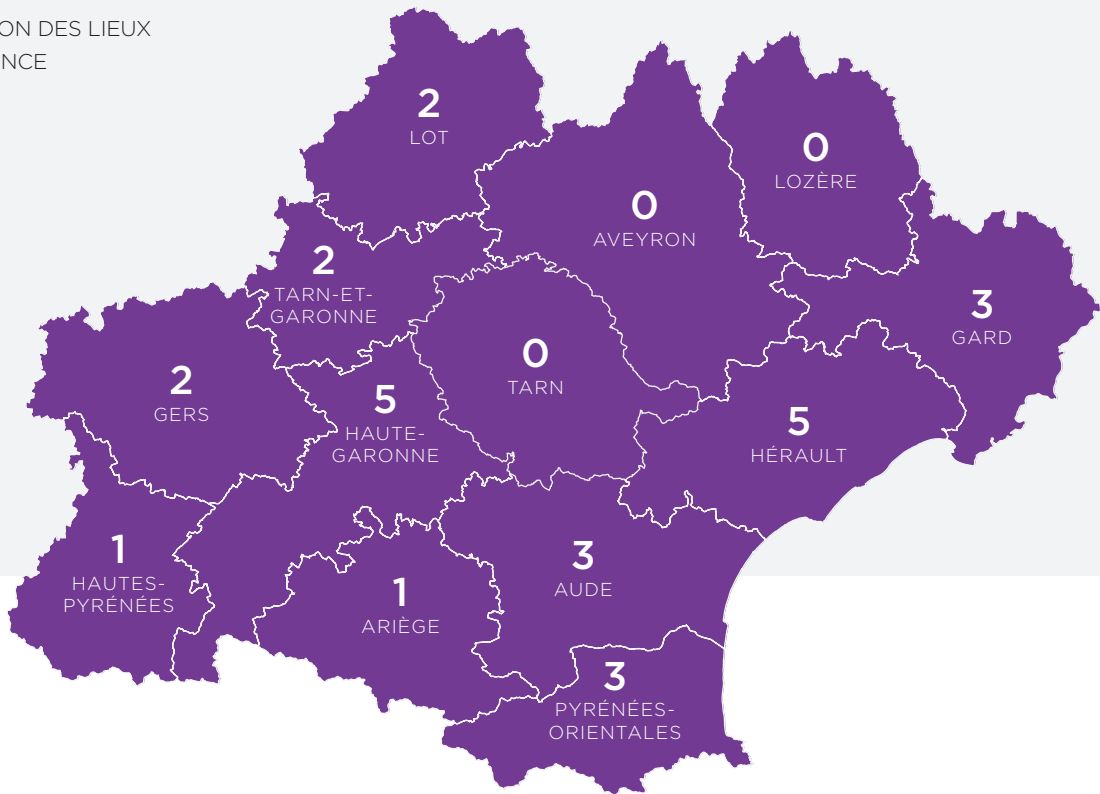


BOURSES DE RÉSIDENCE

Créé en 2018 en complément des bourses de création, le dispositif « Bourses de résidence » mis en œuvre par Occitanie Livre & Lecture permet d'attribuer une rémunération (2 000 € brut/mois) à des écrivains nationaux voire internationaux accueillis sur notre territoire, leur offrant ainsi une parenthèse pour mener à bien un projet littéraire et/ou artistique personnel et leur donner la possibilité de rencontrer les publics.

➔ Les 27 lieux répertoriés en Occitanie en 2024 organisent *a minima* une résidence par an. **Les résidences sont de plus en plus sollicitées** par les auteurs en France qui éprouvent un besoin impérieux d'être accompagnés non seulement sur le plan financier mais aussi artistique.

RÉPARTITION DES LIEUX
DE RÉSIDENCE



Une enveloppe budgétaire et un nombre d'auteurs accompagnés en légère baisse

En 2023-2024, le montant global alloué était de 56 000 € contre 64 000 € sur la période 2021-2022 (soit une baisse de 12,5 %). Par conséquent, seuls 28 auteurs ont pu être accueillis en résidence (12 hommes, soit 43 % et 16 femmes, soit 57 %) contre 32 auteurs en 2021-2022.

2021 -2022	15 hommes 17 femmes	32 auteurs accompagnés 64 000 € alloués
2023-2024	12 hommes 16 femmes	28 auteurs accompagnés 56 000 € alloués
TOTAL	27 hommes 33 femmes	60 auteurs accompagnés 120 000 € alloués

Les auteurs accueillis en résidence participent également à l'activité d'un territoire, souvent rural, et contribuent à son développement. Entre 2023 et 2024, ce sont 9 départements sur les 13 que compte la région Occitanie qui ont été directement concernés par ce dispositif.

Pour découvrir les portraits des lauréats, rendez-vous sur notre [site Internet](#), rubrique Bourses de résidence.



CHAPITRE 2 :

La vie littéraire



MÉTHODOLOGIE

Ces chiffres-clés s'appuient sur deux sources de données. D'une part, notre annuaire des professionnels du livre en Occitanie a bénéficié d'un important travail de mise à jour depuis l'édition 2023. Pour la seconde partie de ce chapitre, un questionnaire a été adressé aux structures organisatrices en janvier 2025, qui a permis de recueillir les réponses de 41 acteurs – soit 25 % de taux de réponse.

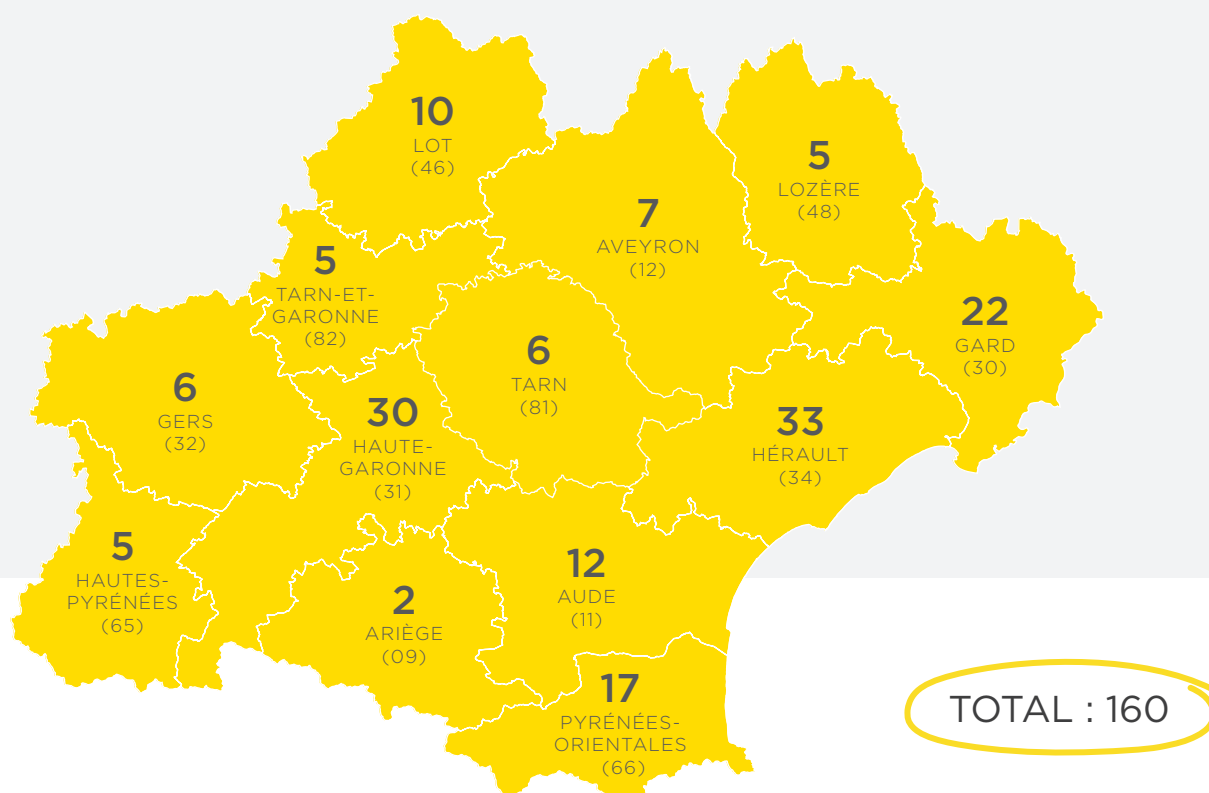
Ces statistiques 2025, dont les années de référence sont 2023 et 2024, portent uniquement sur les 160 manifestations littéraires répondant aux critères de l'agence.



Manifestations littéraires

RÉPARTITION SUR LE TERRITOIRE

L'Hérault (21 % des manifestations), la Haute-Garonne (19 %) et le Gard (14 %) restent les départements les mieux dotés en manifestations littéraires. Plus d'une manifestation sur deux y est organisée. Ils sont suivis par les Pyrénées-Orientales (11 %) et l'Aude (8 %). Ces chiffres sont bien sûr à lire en gardant à l'esprit les écarts de densité démographique et le poids des deux grandes métropoles que sont Montpellier et Toulouse.



Sur les **224 événements récurrents consacrés au livre** que compte l'Occitanie, on dénombre **160 manifestations littéraires *stricto sensu***, répondant aux critères de référencement pratiqués par l'agence.

Ces critères ont été définis sur la base de la Charte nationale des manifestations littéraires, code des bons usages élaboré par les structures régionales pour le livre réunies au sein de la Fédération Interrégionale du Livre & de la Lecture (Fill).

- Les auteurs et autrices, et leurs œuvres, sont au centre de la programmation.
- Plusieurs animations (rencontres, lectures, tables rondes, spectacles, expositions, ateliers...) y sont organisées – les dedicaces n'étant pas considérées comme des animations.

- La vente de livres est assurée par au moins une librairie et/ou plusieurs maisons d'édition.
- Les auteurs et autrices sont rémunérés pour leurs interventions et leurs frais de déplacement sont pris en charge.
- Une manifestation est récurrente (rythme annuel ou au minimum biennal).
- Une manifestation s'étend *a minima* sur une journée entière. Ne sont pas considérés comme « manifestations littéraires » les événements ponctuels (soirées, rencontres-lectures, conférences...).

Sont donc exclus du décompte les salons et fêtes du livre dont la programmation se cantonne aux dedicaces et auxquels peut participer tout auteur qui le souhaite, qu'il soit publié à compte d'éditeur ou d'auteur, ou autoédité. Par ailleurs, les événements organisés dans le cadre d'opérations nationales (Printemps des poètes, Partir en livre...) ne sont pas comptabilisés ici.

ÉVOLUTIONS ET COMPARAISONS

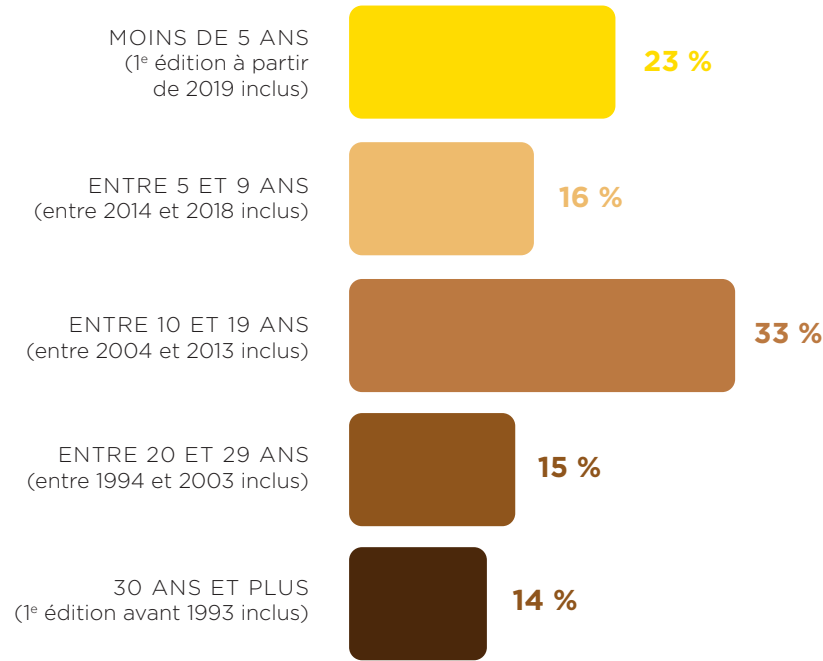
→ Le resserrement des critères introduit pour cette édition des chiffres-clés n'autorise pas à comparer ces statistiques avec celles de l'édition 2023, qui reposait sur un panel plus large, mais, à titre indicatif, aucune évolution majeure n'affecte la répartition territoriale des manifestations en Occitanie.

Pour les comparaisons à l'échelle nationale, voir les *Chiffres clés interrégionaux du livre et de la lecture 2022-2024* publiés par la Fill.

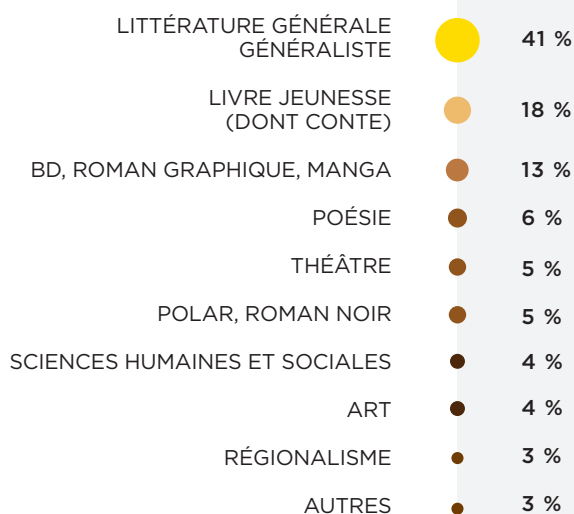
ANCIENNETÉ

Avec **36 manifestations créées depuis moins de cinq ans, dont 16 (10 %) en 2023 ou 2024**, la dynamique relevée dans les chiffres-clés 2023 se confirme. L'avenir dira dans quelle mesure les baisses budgétaires subies par les collectivités territoriales, ainsi que le gel de la part collective du pass Culture, freineront ce développement. En Occitanie, **62 % des manifestations littéraires ont plus de 10 ans**.

Répartition des manifestations littéraires par ancienneté (données disponibles pour 160 manifestations)



SPÉCIALISATION



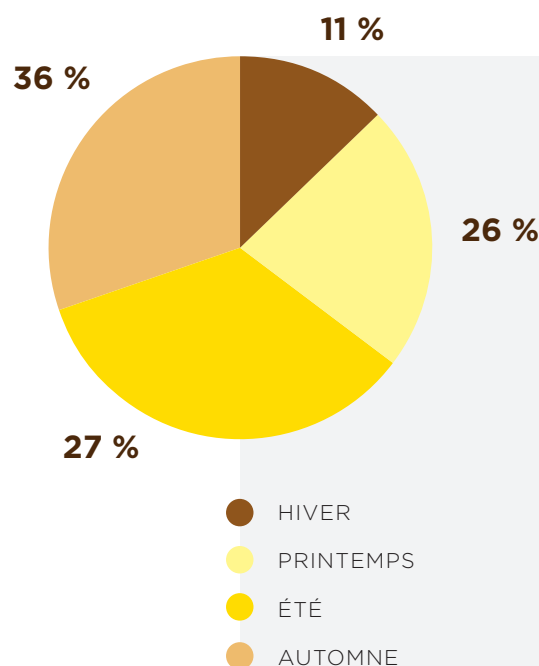
C'est bien la littérature générale ou l'absence de spécialisation qui continue de prévaloir, pour 41 % des événements, suivie par la jeunesse (18 %) et la BD/roman graphique/manga (13 %).

Toutefois, la plupart des manifestations « généralistes » sollicitent également des auteurs de BD, de jeunesse, de polar et roman noir, etc.

SAISONNALITÉ

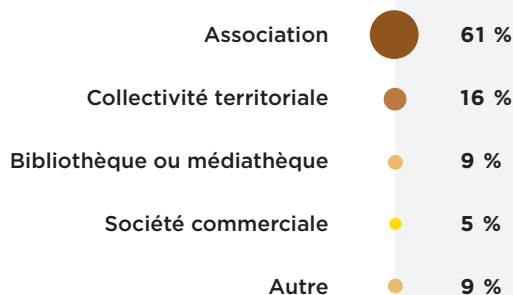
➔ Longtemps associés aux beaux jours, les festivals et manifestations littéraires tendent à se répartir de manière plus équilibrée entre les quatre saisons. Une part assez notable d'entre elles, à hauteur de 36 %, se déroule désormais à l'automne. Seule la saison hivernale reste quelque peu clairsemée, comme dans toutes les régions, avec 11 % des événements.

Une particularité de l'Occitanie avait été relevée dans les derniers chiffres-clés, et reprise dans les *Chiffres clés interrégionaux du livre et de la lecture 2022-2024* publiés par la Fill, celle du **nombre important**, en comparaison des autres régions, **des événements estivaux**, un phénomène lié pour la période de référence 2021-2022 à la sortie du COVID ainsi qu'aux flux saisonniers du tourisme en Occitanie. Cette spécificité reste d'actualité en 2023 et 2024.



STATUT DES STRUCTURES ORGANISATRICES

➔ La forme associative reste largement majoritaire, à hauteur de 61 %, suivie de loin par les collectivités territoriales, 16 %. Ces chiffres sont toutefois à nuancer : si les associations jouent un rôle de premier plan, et qu'il s'agit de les soutenir à ce titre, elles le font généralement en lien étroit avec les collectivités locales (qui les financent le plus souvent), les réseaux des médiathèques et les autres structures de la filière du livre.



La place des bénévoles dans les manifestations littéraires

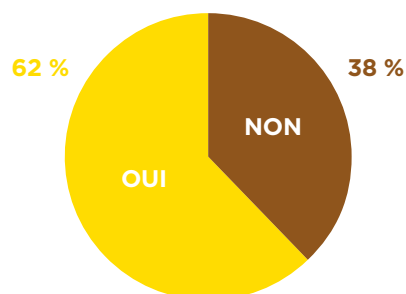
Organiser une manifestation littéraire signifie nécessairement constituer, gérer et maintenir des équipes, et ce, quel que soit le type de structure porteuse du projet. La question des ressources humaines, et en particulier de la mobilisation des bénévoles, s'avère donc cruciale pour la pérennisation d'un festival, *a fortiori* dans un contexte budgétaire contraint comme celui qui prévaut actuellement.

LES SALARIÉS

38 % des structures n'emploient aucun salarié, une proportion qui, rapportée aux seules associations, s'élève à 53 %. À noter également que 100 % des structures non-employeuses sont des associations.

➔ **Pour les structures qui ont des salariés dédiés à la manifestation, la moyenne des équivalents temps plein est de 1,8**, sachant que ce taux ne varie que très légèrement (de l'ordre de 0,05 %) selon qu'il s'agisse d'associations, de collectivités territoriales ou d'autres types de structures.

Salariés dans la structure organisatrice

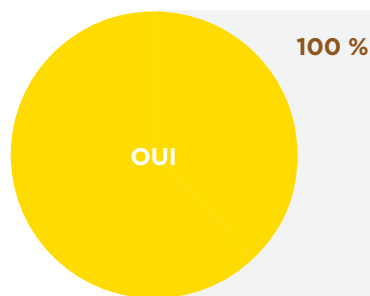


LES PRESTATAIRES EXTÉRIEURS

100 % des structures répondantes déclarent faire appel à des prestataires professionnels extérieurs (hors artistes-auteurs et autrices invités) afin de couvrir des besoins multiples : restauration, hébergement, transport des intervenants sur place ou hors-département, communication et diffusion, besoins techniques (son, vidéo, location de matériel, etc.), animation/traduction des rencontres, sécurité et accueil des publics... Preuve que **les festivals sont sources de dynamisme économique sur leur territoire**.

À noter enfin que certaines collectivités territoriales recourent à des prestataires extérieurs, travailleurs indépendants ou entreprises privées spécialisées, pour l'organisation et la coordination des manifestations.

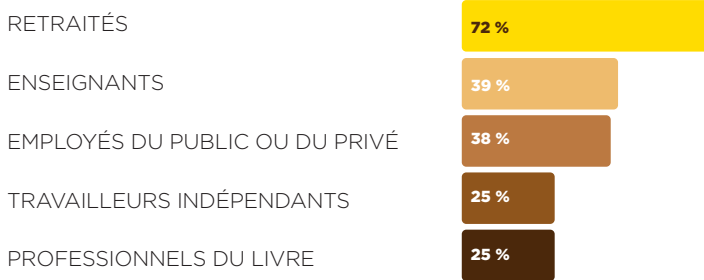
Achats de prestations extérieures



LES BÉNÉVOLES

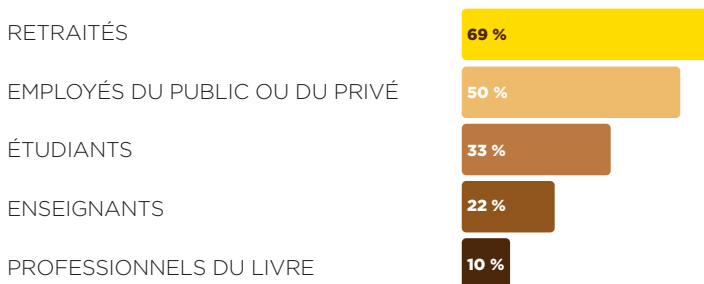
Deux catégories de bénévoles ont été distinguées dans ce questionnaire : d'une part ceux qui interviennent tout au long de l'année dans l'organisation, la programmation et la vie de la structure ; d'autre part les bénévoles mobilisés uniquement sur la durée de la manifestation.

Activité des bénévoles sur l'année



➔ Dans la première catégorie, **19 bénévoles en moyenne sont mobilisés durant l'année**, sachant que le nombre peut varier de 0 à 100. Sans surprise, parmi ceux-ci, on dénombre une **proportion importante de retraités, mentionnés par 72 % des structures**, mais aussi des enseignants (pour 39 %), des employés du public ou du privé (38 %), des travailleurs indépendants (25 %). Deux profils sont presque absents ici : les étudiants et les personnes sans emploi. À noter enfin le pourcentage moyen de professionnels du livre investis dans le projet de la structure organisatrice : 25 %.

Activité des bénévoles au moment de la manifestation

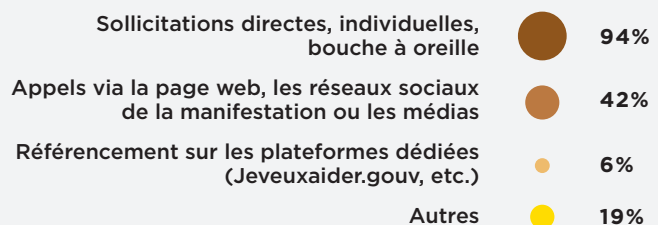


➔ Au moment de la manifestation, des équipes bénévoles supplémentaires sont mobilisées, qui **représentent une moyenne de 18 personnes** (variation de 2 à 80 personnes). Les profils qui dominent sont ceux des retraités (69 % des répondants), des employés (50 %), des étudiants (33 %) et des enseignants (22 %). Il est intéressant de remarquer que la part de professionnels du livre mentionnés dans cette catégorie tombe à 10 %.

MOBILISER LES BÉNÉVOLES

Aucune recette miracle en matière de renouvellement des communautés bénévoles, mais il apparaît que les **contacts directs et l'appui sur les réseaux locaux restent privilégiés, pour 94 % des structures**. Les divers relais de communication sont aussi mobilisés (42 % des répondants), complétés par des distributions de flyers dans des lieux stratégiques, comme les librairies. D'autres moyens sont mentionnés par les organisateurs : participation aux Journées des associations, mise en place de partenariats avec diverses structures publiques ou associatives.

Lors de la journée professionnelle des manifestations littéraires que l'agence a organisée le 10 mars 2025 à Montpellier, un atelier animé par

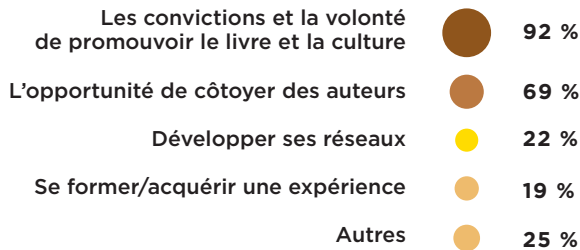


le BGE Ouest-Hérault et le Mouvement associatif a permis d'approfondir cette problématique et d'identifier collectivement quelques leviers, freins et solutions possibles.

Un retour sur cette journée est disponible sur notre site internet, rubrique Acteurs de la vie littéraire.

LES RAISONS DE S'ENGAGER

« Qu'est-ce qui, selon vous, incite les bénévoles à s'engager au sein de votre manifestation ? »

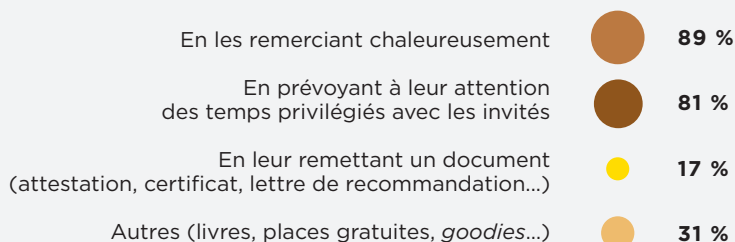


Assez logiquement, **les répondants évoquent à 92 % la volonté de défendre le livre et la lecture**, une dimension militante qui garde toute son importance. Le **contact avec les auteurs et autrices** semble également fonctionner comme un levier puissant, **pour 69 %**. La représentation des étudiants parmi les bénévoles étant relativement limitée pour notre panel (33 % seulement les mentionnent), les motivations liées à la formation, à l'acquisition d'expérience (19 %) ou au développement de ses réseaux (22 %) ne paraissent pas

prégnantes. Mais d'autres types de motivations sont mentionnées par les structures : convivialité et rencontre ; participation à une action culturelle permettant d'agir sur son territoire ; participer à une aventure collective ou encore profiter d'une programmation riche en y participant « de l'intérieur ».

CE QU'EN RETIRENT LES BÉNÉVOLES

« De quelle manière votre structure gratifie-t-elle les bénévoles ? Comment valorise-t-elle leur contribution ? »



Signe que la question a fait l'objet de réflexions et que des usages sont en place, très rares sont les manifestations dans lesquelles les organisateurs se contentent de « remerciements chaleureux » aux bénévoles... Les moments privilégiés avec les auteurs sont généralement un acquis. Parmi les autres options (31 %), signalons que certaines structures prévoient des temps privilégiés et conviviaux, dîners ou soirées « exclusives », hors des dates du festival, ainsi que différents types de contre-dons : livres au choix sur les titres présentés pendant le festival, places gratuites pour la saison culturelle annuelle, *goodies* et cadeaux souvenirs...



CHAPITRE 3 :

L'édition

MÉTHODOLOGIE

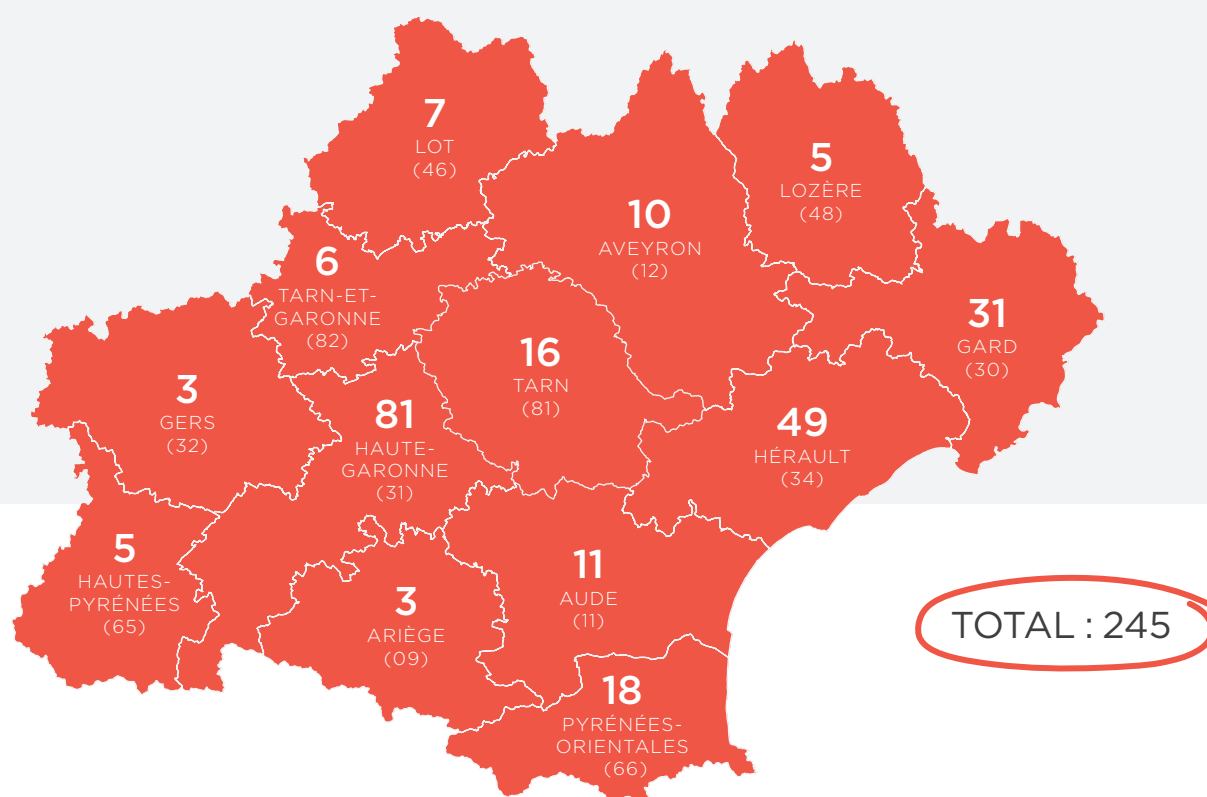
L'étude de la branche édition a été confiée au consultant spécialisé David Demartis. Afin de récolter les données, un questionnaire conséquent a été établi par l'agence du livre et adressé aux maisons d'édition. En outre, et par souci de continuité d'analyse avec le cabinet Axiales (cf. *Chiffres-clés du livre en Occitanie 2023*) seules les maisons d'édition *stricto sensu* sont retenues pour établir le taux de réponse, soit 245 structures (contre 247 dans l'analyse précédente) offrant une population globale très constante.

Sur les 245 maisons d'édition sollicitées, 72 ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 29,38 %, le situant dans la moyenne haute des éditions passées : 35 % pour 2023, mais 21 % et même 15 % dans les éditions antérieures.



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Par projection géographique, on distingue assez nettement trois sphères de concentration des maisons d'édition : Toulouse et ses environs, Perpignan, et l'ensemble du Gard et de l'Hérault avec une assez forte présence dans l'arrière-pays. Quatre départements (Haute-Garonne, Hérault, Gard, Pyrénées-Orientales) représentent à eux seuls 73 % des éditeurs recensés.



RÉPARTITION PAR CHIFFRE D'AFFAIRES

(72 répondants)

Chiffre d'affaire annuel

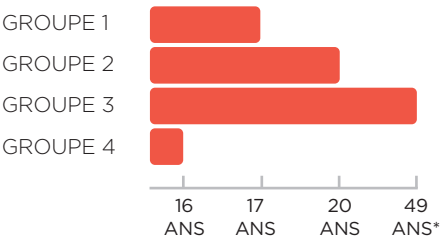
GROUPE 1 : MOINS DE 100 K€	68 %
GROUPE 2 : DE 100 À 500 K€	21 %
GROUPE 3 : DE 501 K€ À 1 M€	4 %
GROUPE 4 : PLUS DE 1 M€	7 %

→ La typologie des répondants est assez différente de celle de 2023. Il convient d'évoquer la limite des chiffres présentés par le Groupe 3, constitué seulement de 3 acteurs, dont un n'ayant répondu qu'à très peu de questions.

ANCIENNETÉ DE LA STRUCTURE

(72 répondants)

Âge moyen



** Pour une meilleure lecture, nous avons extrait du Groupe 3 un acteur fondé en 1839 et qui biaise le résultat attendu, ramenant cette catégorie à seulement 2 acteurs.*

→ Une des principales différences avec l'étude précédente est l'âge des maisons d'édition : peu de répondants ont moins de 8 ans.

Survient alors naturellement la question de la transmission et de son accompagnement par l'agence à prévoir dans les années à venir.

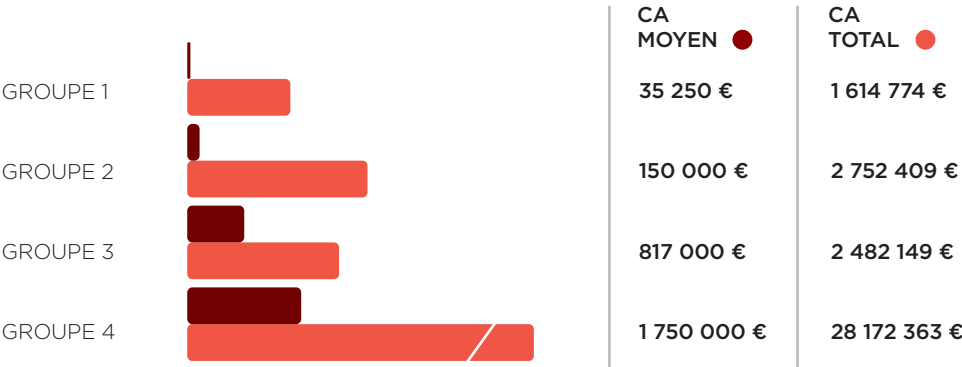
Il faut rappeler que ces entreprises culturelles se développent généralement sur une période allant de 5 à 7 ans, ce qui est plus long que dans d'autres secteurs.

Dans l'édition, bien souvent le travail sur un ouvrage commence sur un exercice pour finir sur le suivant. De fortes tensions sur la trésorerie sont alors susceptibles d'apparaître car, entre l'engagement de départ et le fruit de la vente du livre, il se déroule de 18 à 36 mois.

VOLUME D'ACTIVITÉ

Chiffre d'affaires des éditeurs

(67 répondants sur 72)



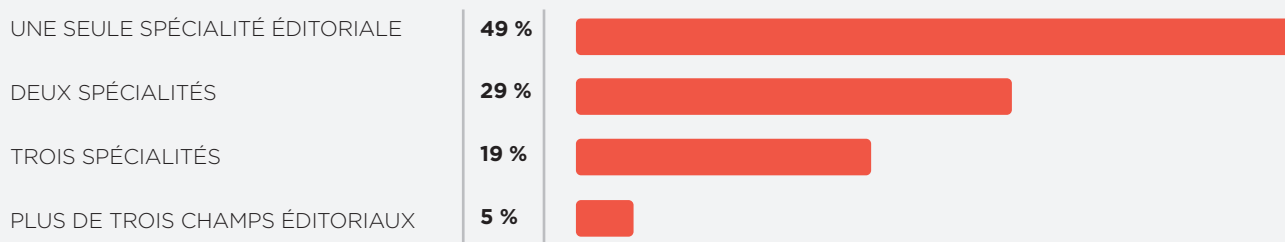
Structuration par tranche de chiffre d'affaires

GROUPE 1	4,6 % DU CA	68 % DES ME
GROUPE 2	7,9% DU CA	21 % DES ME
GROUPE 3	7 % DU CA	4 % DES ME
GROUPE 4	80,5 % DU CA	7 % DES ME

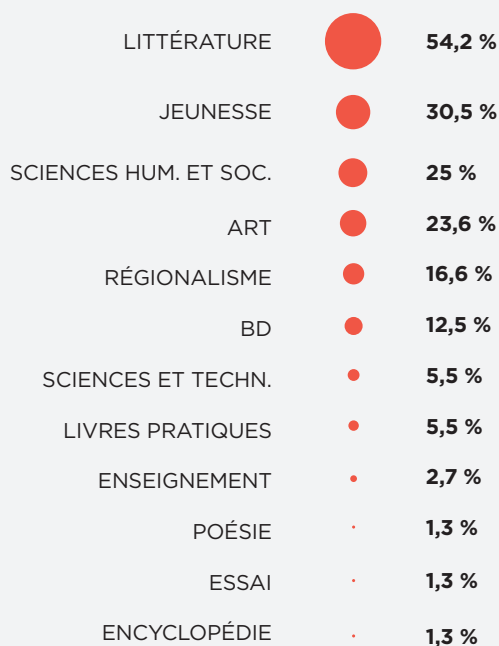
→ 80 % du chiffre d'affaires est produit par 7 % des maisons d'édition. Plus des 2/3 des répondants ne dépassent pas la barre des 100 000 € de CA, alors que les maisons d'édition du panel ont, en moyenne, plus d'une quinzaine d'année d'existence. **Existerait-il un plafond de verre selon le choix éditorial développé par la maison d'édition** ou serait-ce en partie dû à un financement initial trop ténu lors de la création de la maison ?

SPÉCIALISATION ET CHAMPS ÉDITORIAUX TRAVAILLÉS

Spécialisation



Champs éditoriaux



→ Hormis la bande dessinée qui apparaît dans le trio de tête des domaines éditoriaux travaillés par les éditeurs en France (cf. ci-dessous), les acteurs d'Occitanie montrent un visage éditorial relativement comparable à leurs collègues du territoire national.

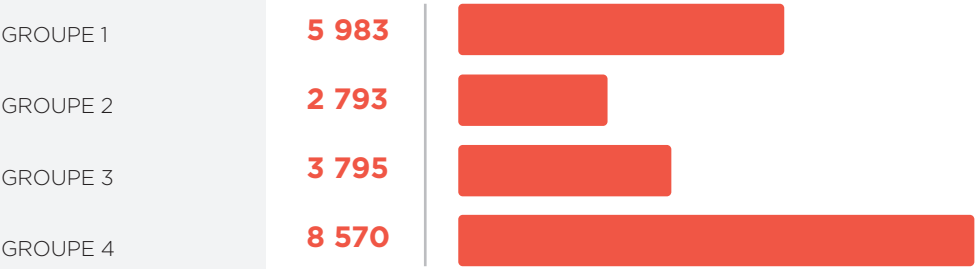
- 1 LITTÉRATURE
- 2 BANDE DESSINÉE
- 3 LIVRE JEUNESSE
- 4 SCIENCES HUMAINES
- 5 LIVRES PRATIQUES

Chiffres Édition,
Syndicat national de l'édition, 2021-2022.

ÉTUDES DES CATALOGUES

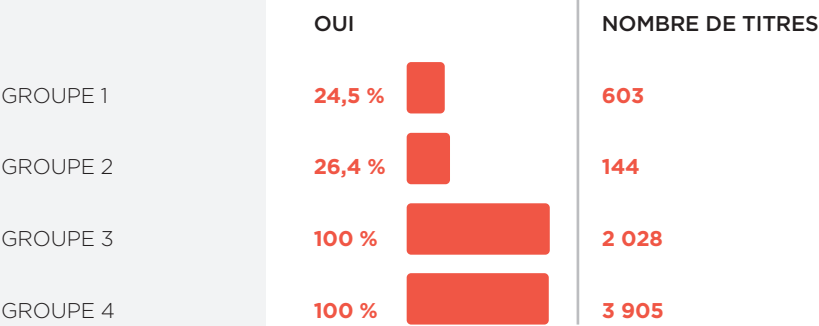
Un peu moins de papier, un peu plus de numérique, mais un nombre de titres stable

Nombre de titres papier au catalogue



SOIT 21 141 TITRES PAPIER DISPONIBLES

Nombre de titres disponibles en numérique



SOIT 6 680 TITRES NUMÉRIQUES DISPONIBLES

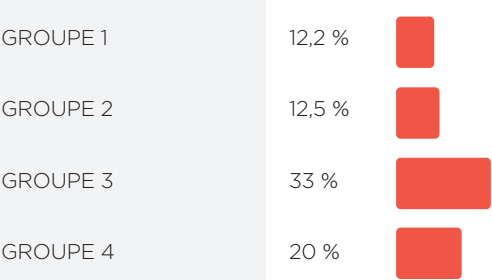
Le périmètre des titres disponibles sur les ouvrages papier et numériques

2023 : 22 761 livres papier + 5 363 livres numériques > soit un total de 28 124 ouvrages disponibles
2025 : 21 141 livres papiers + 6 680 livres numériques > soit un total de 27 821 ouvrages disponibles

LA PRODUCTION DISPONIBLE RESTE STABLE : 27 821 TITRES CONTRE 28 124 DANS L'ÉTUDE PRÉCÉDENTE.

Le livre audio en plein essor

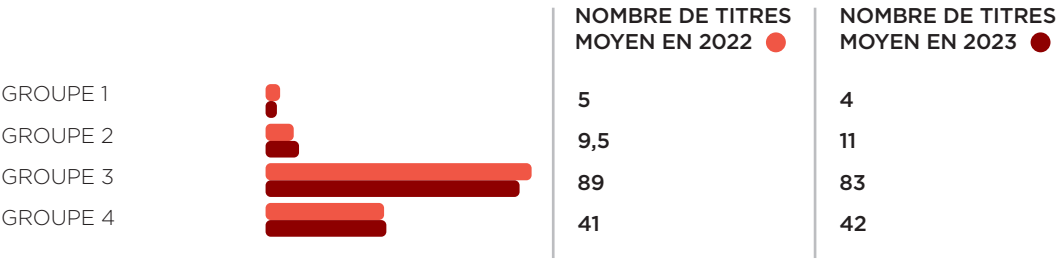
Nombre de maisons d'édition proposant du livre audio dans leur catalogue



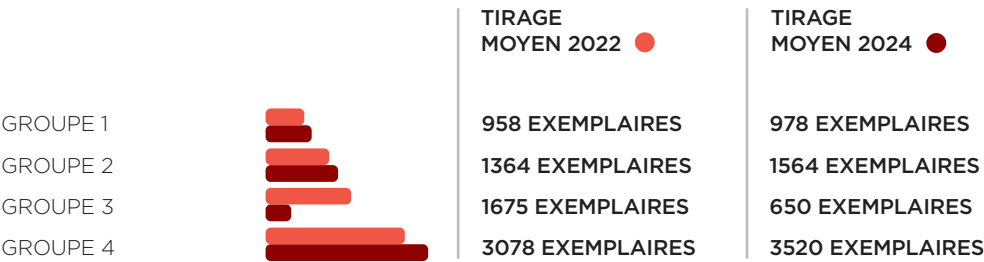
14 % des acteurs interrogés affirment détenir des livres audio à leur catalogue contre 10,4 % dans le panel des chiffres-clés précédents.

RYTHME DE PARUTION ENTRE 2022 ET 2023

(71 répondants sur 72)



TIRAGE MOYEN



➔ Si l'on fait exception des données constatées par le Groupe 3, on remarquera une tendance à une légère augmentation du rythme éditorial, sauf pour les éditeurs du Groupe 1. De façon générale, les incidences restent faibles.

STRUCTURATION ET RESSOURCES HUMAINES

L'emploi dans le secteur (en Équivalent Temps Plein)

	ETP DÉCLARÉS PAR LES RÉPONDANTS	ETP PROJETÉS SUR LES 245 MAISONS D'ÉDITION
GROUPE 1	36,5	124
GROUPE 2	21,71	74
GROUPE 3	15	49
GROUPE 4	125	551

Soit un total d'environ **799 ETP** pour toute la profession sur le territoire.

➔ Cette projection **ne prend pas en compte les nombreux sous-traitants** (correcteurs, graphistes, courtiers en imprimerie, packagers, imprimeurs, community managers, diffuseurs, distributeurs, surdiffuseurs, etc.) qui participent à la réalisation des ouvrages.

Besoins et ETP

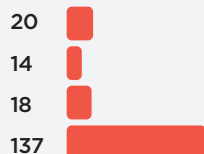
GROUPE 1

GROUPE 2

GROUPE 3

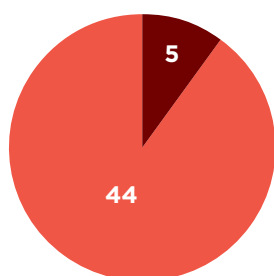
GROUPE 4

NOMBRE D'EMPLOIS SALARIÉS

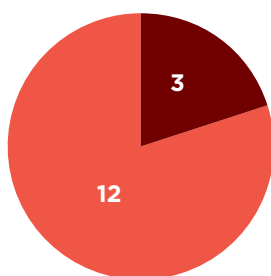


Le gérant est-il salarié ?

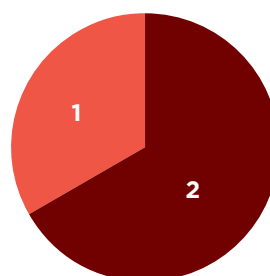
■ OUI
■ NON



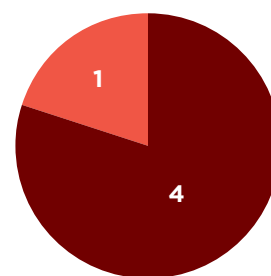
GROUPE 1



GROUPE 2



GROUPE 3



GROUPE 4

→ La recherche de marge se fait au dépend de la rémunération et de la protection sociale du gérant : il n'a pas la possibilité de se salarier et lorsqu'il choisit un statut, c'est celui de travailleur indépendant, et ce, pour réduire les niveaux de cotisations sociales sur sa rémunération. À moyen et long terme, c'est une précarité sociale qui attend les responsables de ces maisons, principalement sur les niveaux de retraite.

À l'inverse dans les maisons disposant de plus de rentabilité, le gérant est salarié.

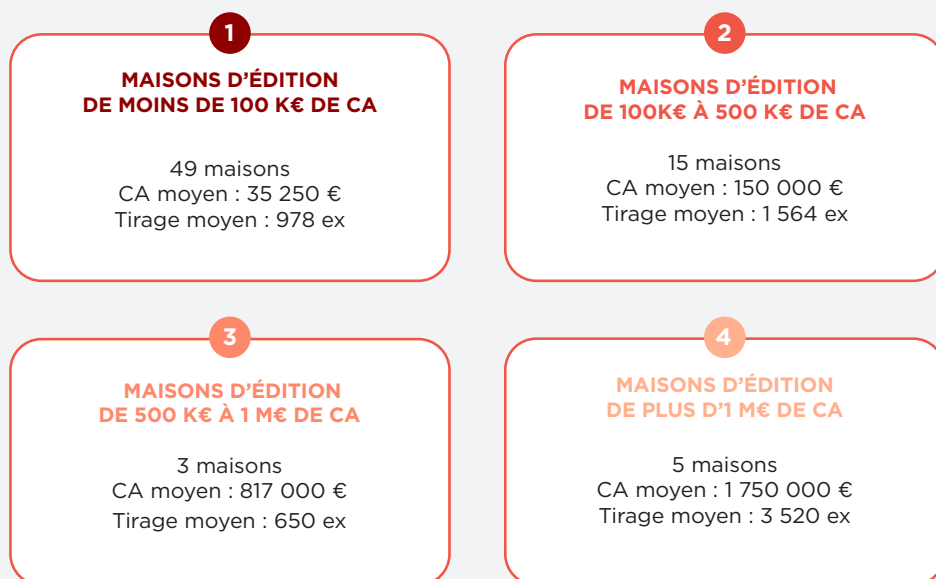
Il ne faut pas mésestimer le choix initial du statut juridique de la structure qui ventile le statut du gérant entre gérant salarié et travailleur indépendant.

Dans un cadre plus large, et en ayant à l'esprit le développement économique des maisons d'édition, un tiers des maisons du panel (32 %, soit 23 acteurs) dispose d'un chiffre d'affaires supérieur à 100 000 €. Elles sont susceptibles de posséder des locaux permettant d'accueillir du personnel et/ou transmettre leur savoir-faire en recrutant des étudiants issus notamment des filières technologiques ou universitaires du territoire.

L'ouverture à l'**alternance de la licence professionnelle Édition : techniques éditoriales et développements numériques** du département Documentation, Archives, Médiathèque et Édition (DDAME) de l'Université Toulouse – Jean Jaurès à la rentrée universitaire 2025 en fait ainsi **un partenaire privilégié** pour ce bassin d'activité.

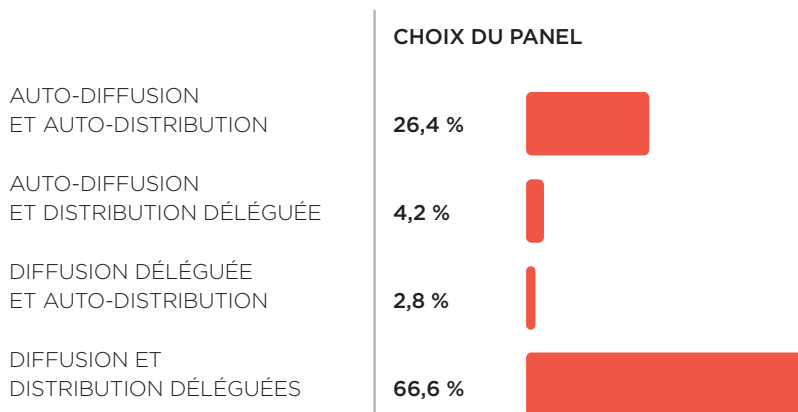
FICHES D'IDENTITÉ PAR CATÉGORIE DE CHIFFRE D'AFFAIRES

(72 répondants)



COMMERCIALISATION

La diffusion et la distribution



➔ Seules trois structures en auto-diffusion ont délégué leur distribution.

On observe un schéma classique de passage en diffusion et distribution déléguées dès lors que la maison d'édition se développe. Cette décision est encore plus présente à partir de l'entrée dans le Groupe 2, soit le dépassement d'un chiffre d'affaires de 100 000 €.

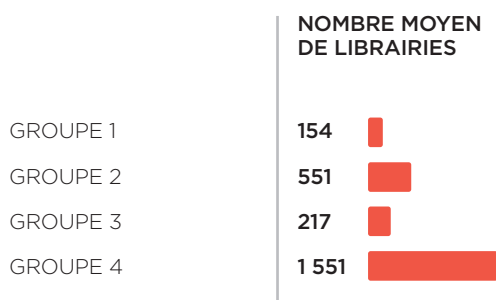
➔ 24 diffuseurs et 22 distributeurs sont cités. Ci-contre et par ordre décroissant ceux avec lesquels les acteurs du panel travaillent le plus.

DIFFUSION		DISTRIBUTION	
1	Hobo diffusion	1	Makassar
2	Belles Lettres	2	Sodis
3	Harmonia Mundi	3	Amalia Distribution
4	CDE	4	Belles Lettres
5	Villa Amalia	5	Harmonia Mundi
6	Soleils Diffusion*	6	Soleils Distribution*
7	Pollen	7	Pollen

Les structures Villa Amalia et Amalia Distribution ont leur siège social en Occitanie.

* cessation d'activité en 2025

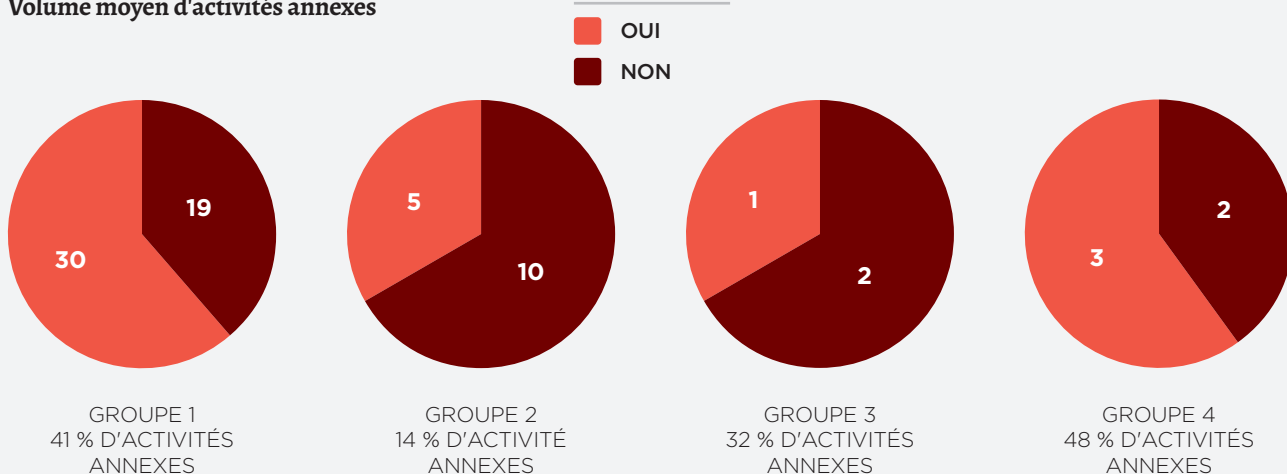
Périmètre des points de vente



→ Pour le Groupe 1, le périmètre des points de vente travaillés régulièrement permet la pratique de l'auto-diffusion. Au-delà de 200 points de vente régulièrement abordés, la masse de travail demandé force bien souvent l'éditeur lors de son développement à basculer vers la diffusion (et la distribution) déléguée, se libérant de ce travail de représentation tout en élargissant encore le nombre de points de vente. Ceci lui permet de se recentrer sur le travail éditorial pour développer le rythme de publication et le catalogue en général.

DIVERSIFICATION DE L'ACTIVITÉ

Volume moyen d'activités annexes



→ Si les maisons d'édition du Groupe 1 cherchent de la trésorerie par la diversification, les maisons du Groupe 4 s'inscrivent dans une logique différente de recherche de rentabilité et de synergie sur les savoir-faire.

Sans ressources suffisantes pour supporter les frais d'exploitation (Cf. Tableau d'évolution des charges page suivante), les éditeurs développent, afin de dégager des produits supplémentaires, une autre activité de prestation souvent en lien avec le métier : graphiste, relecteur, conférencier, formateur, complément de diffusion pour un tiers, etc.

Pour les maisons d'édition les plus développées, la diversification du chiffre d'affaires correspond à une valorisation de l'ouvrage premier sous forme de cessions : vers le livre de poche, vers les droits étrangers et/ou vers l'audiovisuel.

L'enjeu pour Occitanie Livre & Lecture se pose en ces termes : **comment conforter les éditeurs qui cèdent régulièrement des droits ? Comment amener les autres à accéder à la cession de droits ?**

CHARGES VARIABLES

Variation des charges par groupe entre 2019 et 2023

	ÉVOLUTION DES CHARGES	IMPRESSION UNIQUEMENT
GROUPE 1	+ 11 %	+ 4,6 %
GROUPE 2	- 6,7 %	+ 1,6 %
GROUPE 3	- 5,8 %	- 9 %
GROUPE 4	- 9,7 %	- 3,1 %

➔ Dès que la structure d'édition a pu hisser son activité au-delà des 100 000 € de chiffre d'affaires, on observe qu'elle a pu, en 2023, réduire ses coûts variables d'environ 6 à 10 % en comparaison à 2019.

Seules les structures du Groupe 1 ont augmenté leurs charges principales de fabrication de 11 %, fragilisant un peu plus des structures déjà en manque de trésorerie.

➔ Si le total des charges a baissé entre 2019 et 2023 pour les Groupes 3 et 4, le poste de l'impression a augmenté pour les Groupes 1 et 2.

Cette économie est bien souvent le fait d'une négociation très serrée (plus qu'à l'habitude ?) sur les postes de prestations mais également pour partie sur la qualité des ouvrages, en particulier avec des changements sur les papiers et la finition des ouvrages (papier intérieur de moins bonne qualité, abandon des cahiers cousus et/ou des rabats, baisse du grammage de la couverture).

BESOINS EN FORMATION

(72 répondants)

94 % du panel déclare avoir un besoin en formation. La formation est un enjeu largement partagé auquel l'agence se doit de répondre.

Besoins exprimés

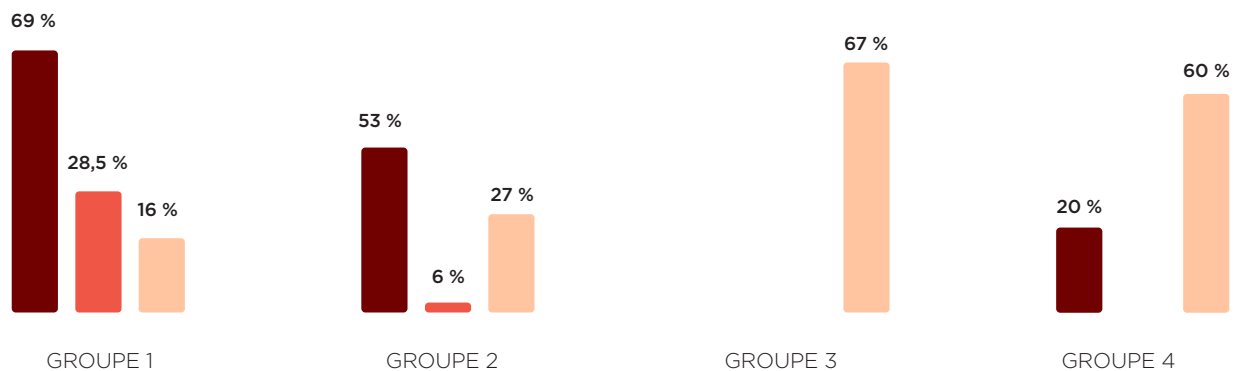
RELATIONS COMMERCIALES	46 %	
COMMUNICATION WEB	43 %	
GESTION/COMPTABILITÉ	39 %	
ÉDITORIAL	26 %	
TRAITEMENT IMAGES/PAO	3 %	
CRÉATION LIVRE AUDIO/NUMÉRIQUE	3 %	
DROITS (ACQUISITION/CESSION)	3 %	
DIFFUSION-DISTRIBUTION	3 %	
AUTRES	4,5 %	

Écologie du livre

L'ÉCOLOGIE, UNE PRÉOCCUPATION INTÉGRÉE À LA DÉMARCHE ÉDITORIALE ?



Traitement des retours et pilon

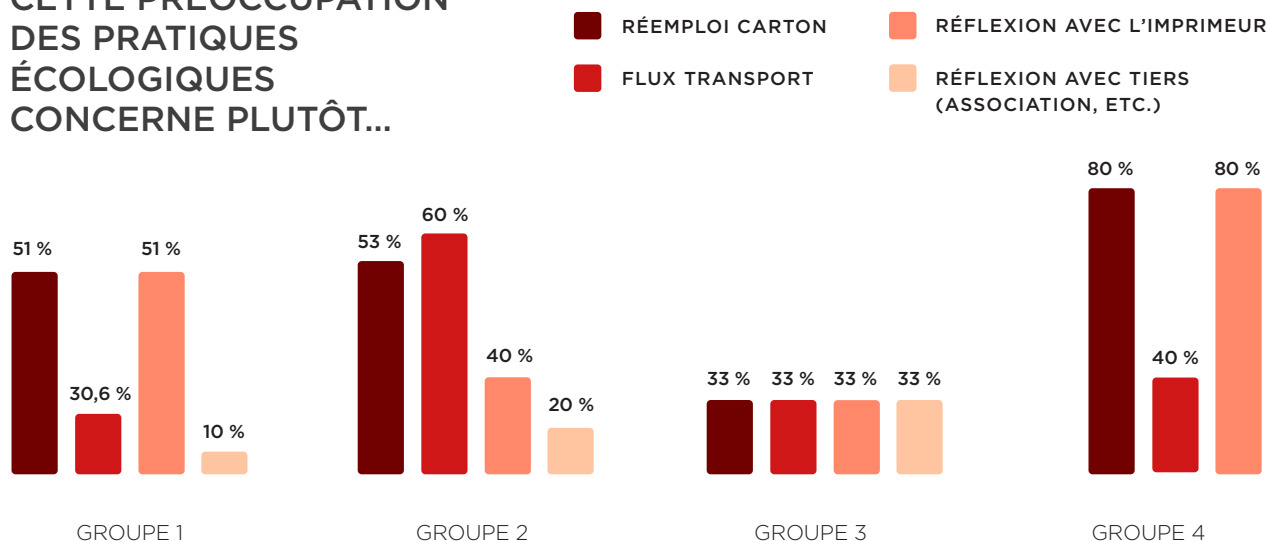


→ Le rapport aux stocks, aux dons et au pilon varie selon les volumes d'affaires. Pour le Groupe 1 (structures disposant d'un petit volume d'ouvrages en circulation), **le rapport aux ouvrages est quasi affectif** ; même si la mévente est manifeste, il est hors de question de les détruire, ne serait-ce que « par respect pour l'auteur ». Dans ce cas de figure, le don est alors une alternative au stockage chez l'éditeur ou l'éditrice. À l'inverse, plus le volume d'affaires est important, plus le recours au pilon est manifeste. Il est bien **souvent moins cher qu'une réintégration au stock** sur la plateforme du distributeur.

Pour les Groupes 3 et 4, lorsque le pilon n'est pas total, un canal de vente des ouvrages retournés est mis en place. Cette vente se fait aux 2/3 via les salons et le reste via des plateformes de soldeurs tels que NOZ.

■ AUCUN PILON
■ DON
■ PILON ET/OU REVENTE EN SALON

CETTE PRÉOCCUPATION DES PRATIQUES ÉCOLOGIQUES CONCERNE PLUTÔT...



→ Un peu plus de 60 % des acteurs, déclarent mettre en place au moins 3 pistes d'actions :

- réflexion avec l'imprimeur,
- les flux de transport,
- le réemploi.

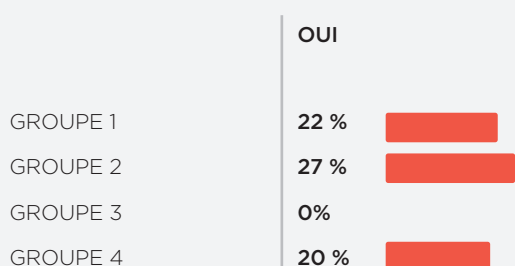
→ **Les actions mises en place sont multiples, voire disparates** : elles vont d'une pratique personnelle (recyclage, tri) à l'utilisation de papier recyclé pour l'édition (ce qui se traduit par une augmentation des coûts de production), en passant par la participation à des groupes de réflexion au sein d'associations ou de groupements comme ERO (Éditeurs de la région Occitanie), Co-mains, Pacte Climat 2030 de Toulouse Métropole.

L'action la plus répandue est de chercher, dans la mesure du possible, à imprimer en France sur des papiers recyclés et/ou certifiés vert. Ce point reste discutable au regard de la composition des papiers et interroge leur connaissance de la signification des labels. D'autant plus que le choix de ces papiers entraîne bien souvent un surcoût de 15 à 20 % des coûts de fabrication.

Il faut également citer le rôle des courtiers en imprimerie qui peuvent venir brouiller ce positionnement : afin de présenter des prix bas, certains courtiers n'hésitent pas à solliciter des imprimeurs situés en Europe de l'Est, par exemple. Alors que l'éditeur, en faisant appel à une prestation française, pense que les ouvrages sont imprimés dans l'Hexagone. En outre, d'un point de vue fiscal, la facture de ce prestataire est souvent mal valorisée par l'expert-comptable. Celui-ci la comptabilise comme une charge lambda, sans qu'elle participe à la valorisation des stocks, faussant alors le patrimoine économique de la structure.

La dispersion des réponses souligne **le manque d'informations pratiques** sur le sujet afin que les acteurs puissent concrètement modifier leur méthode de travail.

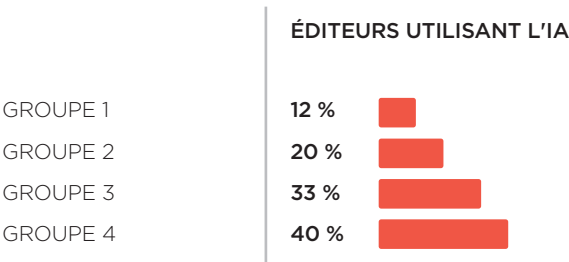
L'ÉCOLOGISATION, UN ÉLÉMENT DE COMMUNICATION ?



→ Il est très intéressant de constater que les éditeurs qui ont pratiqué des modifications dans leur méthode de travail au sens large ne les valorisent pas comme un argument supplémentaire de communication.

L'intelligence artificielle

L'IA DANS L'ACTIVITÉ ÉDITORIALE



→ Il est assez clair que cet outil ne s'insère pas ou peu dans la pratique éditoriale quotidienne à l'heure actuelle.

Les diverses utilisations de l'IA

	GESTION RÉSEAUX SOCIAUX	RÉDACTION CONTENU	ILLUSTRATION	TOTAL
GROUPE 1	1	1	1	3
GROUPE 2		2	1	3
GROUPE 3			1	1
GROUPE 4			1	1
TOTAL	1	3	4	

Les IA citées par les acteurs qui y ont recours :

- ChatGPT
- Leonardo.ai
- Lexica.ai
- Deepl
- Gemini
- Midjourney

→ Dans la majorité des cas, l'IA est utilisée pour de la **production iconographique et de la rédaction de contenus** en raison du gain de temps et de la baisse des coûts que cela engendre.

Un seul acteur du Groupe 1 cite son utilisation pour **générer les index** de ses ouvrages.

Cependant, quelques acteurs déclarent **utiliser l'IA pour en détourner l'usage** et obtenir un résultat ubuesque, démontrant ainsi l'inanité de son utilisation au sein de la création et de l'édition en générale. Par cette démarche, ils sont en accord avec le positionnement politique initial de leur structure.

Les éditeurs disent se méfier de l'IA : la peur de perdre la dimension humaine du métier et le contact avec la création.

Ils craignent que l'utilisation de l'IA entraîne une dilution de la créativité, un nivellement des productions.

Enfin, ces positions recoupent des préoccupations éthiques et professionnelles des industries culturelles et créatives qui craignent de voir leurs emplois menacés par des algorithmes.

Les réponses obtenues soulèvent de nombreuses interrogations.

N'y aurait-il pas une voie supplémentaire dans son utilisation, comme c'est déjà le cas avec quelques rares acteurs, d'introduire l'IA, **non pour remplacer le travail de création, mais plutôt pour l'intégrer aux méthodes de travail** ?

Il est probable qu'un **travail prospectif de fond** sur cette question précise puisse profiter à l'ensemble des industries culturelles et créatives, dont la filière du livre fait partie.



CHAPITRE 4 :

La librairie

MÉTHODOLOGIE

Les données présentées ont été récoltées par le biais d'un questionnaire administré à l'ensemble des librairies référencées à l'annuaire d'Occitanie Livre & Lecture au 1^{er} janvier 2025. Elles ont été complétées à partir de la base de données de l'agence avec l'accord des répondants.

Le questionnaire corrigé, dont les résultats ont été traité par Book Conseil, a permis de recueillir 77 réponses exploitables, soit 28 % des structures référencées. Le taux de participation est identique à celui de l'édition 2023, avec une légère hausse du nombre global de répondants. On notera que 7 % des répondants de la présente étude ont ouvert au cours des deux dernières années.

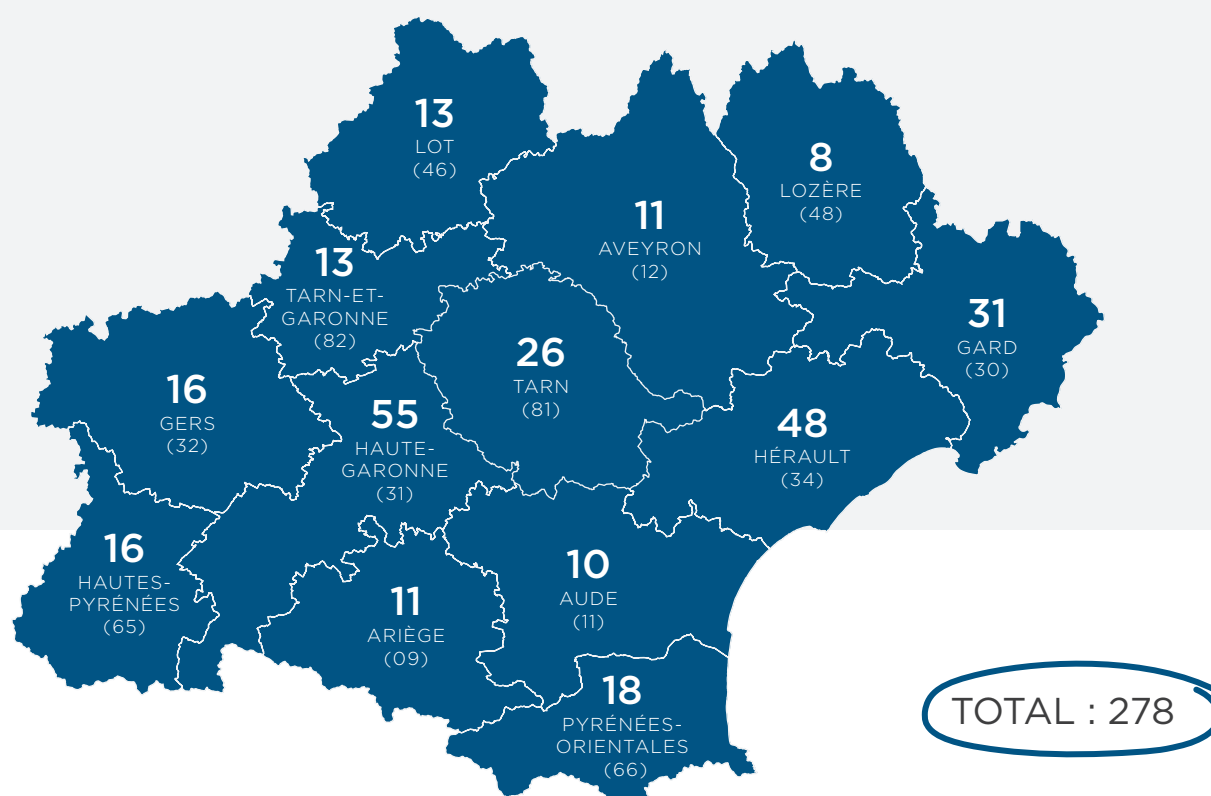
Les résultats ont été analysés en fonction du territoire, des typologies des répondants et des niveaux de chiffre d'affaires développé.



La librairie

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Les deux dernières années ont été marquées par de nombreuses ouvertures, notamment dans l'Hérault (6 ouvertures), les Pyrénées-Orientales (4 ouvertures) et le Tarn-etGaronne (3 ouvertures).



CATÉGORIES

La classification utilisée (catégories A, B, C, D) par l'agence est identique à celle retenue dans les autres enquêtes menées au niveau national.



LIBRAIRIES A :
CA > 2 MILLIONS
D'EUROS



LIBRAIRIES B :
CA ENTRE 1 MILLION
ET 2 MILLIONS D'EUROS



LIBRAIRIES C :
CA ENTRE 300 K€
ET 1 MILLION D'EUROS



LIBRAIRIES D :
CA < 300 K€

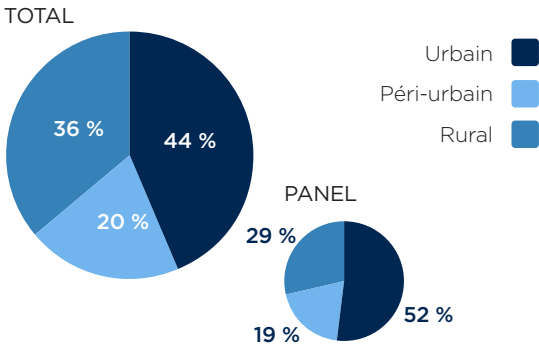
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Territoire¹

→ C'est **le tissu rural qui s'est le plus renforcé avec 8 créations** sur la période. Les tissus urbain et péri-urbain ont gagné chacun 3 librairies depuis les derniers chiffres-clés. On observe une correspondance de la répartition (au global), pour le rural, des libraires (36 %) avec les habitants (39 %²) en Occitanie.

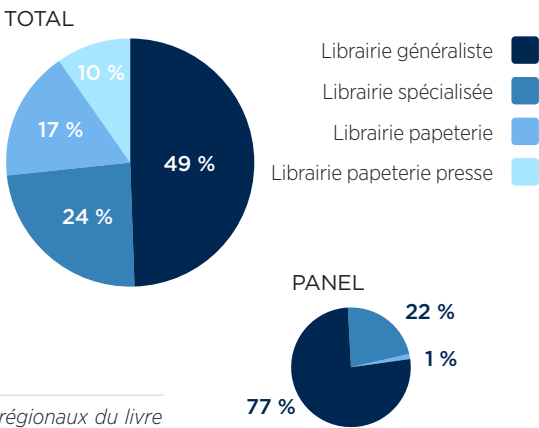
1. *Échelle établie à partir de la Grille communale de densité de l'INSEE.*

2. *Portrait de l'espace rural dans les départements d'Occitanie, INSEE, 2021.*



Typologie

→ Nous observons **un taux plus faible de librairies spécialisées** sur le territoire par rapport à la moyenne nationale (hors Île-de-France) de 31 % de librairies spécialisées³ contre 24 % en Occitanie. Le poids des généralistes est très fort dans le panel récolté. Par ailleurs, toujours dans celui-ci, quand les librairies sont spécialisées, elles le sont à 35 % en bande-dessinée, à 6 % en manga et à 35 % en jeunesse (ceci constitue une irrégularité notable du panel de répondants puisque l'on compte seulement 15 % d'établissements spécialisés en jeunesse sur le territoire). Il faut également noter l'absence au sein du panel de librairie-papeterie et de maison de la presse.



3. *Chiffres clés interrégionaux du livre et de la lecture 2022-2024, FILL.*

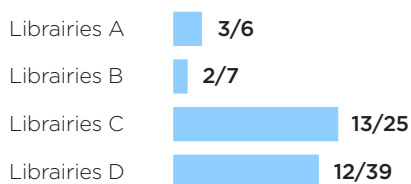
Typologie et territoire

	Librairies généralistes	Librairies spécialisées	Librairies papeteries	Librairies papeteries presse	Total
URBAIN	46	58	15	3	122
PÉRI-URBAIN	39	4	10	3	56
RURAL	53	4	22	21	100

→ Les **librairies spécialisées demeurent à 90 % urbaines**, les **librairies généralistes pèsent pour 70 % des implantations en zones péri-urbaines**, quand **80 % des maisons de la presse** référencées auprès d'Occitanie Livre & Lecture se concentrent **dans les territoires ruraux**.

Ces chiffres témoignent du recul des librairies-papeteries-presse et des librairies-papeteries par rapport à l'édition 2023 (respectivement -5 et -8 %) en milieu péri-urbain, au profit des librairies généralistes (+42 %).

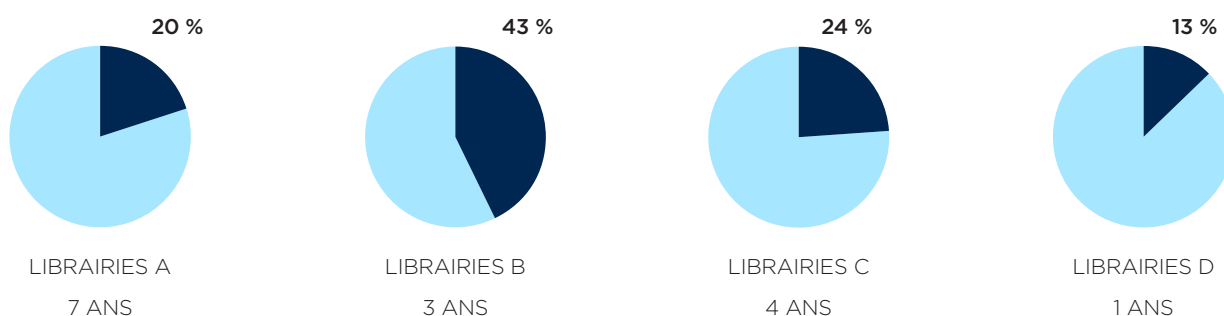
Reprises



➔ Près de 40 % des librairies du panel ont été reprises au cours des 15 dernières années. Ce taux monte à 50 % pour les librairies A et 52 % pour les librairies C. **On observe un turn-over important** pour les librairies A, qui tient en partie au départ à la retraite croissant de la génération de gérants des librairies modernes des années 1980.

Projets de transmission

PRÉSENCE D'UN PROJET ET ÉCHÉANCE MOYENNE



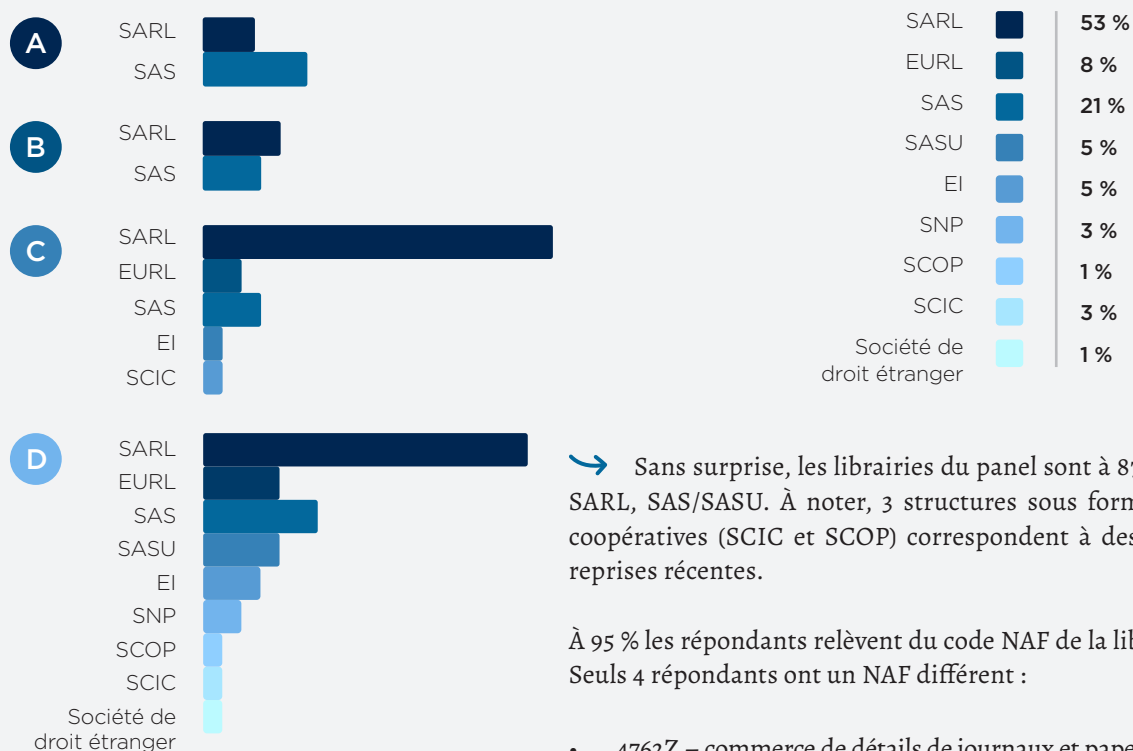
➔ Près d'une librairie du panel sur cinq pense **céder son activité dans les 4 ans**. Ce taux est plus faible pour les librairies D (13 %) du fait d'une proportion importante d'ouvertures récentes. 43 % des librairies B répondantes pensent céder

leur activité dans les 3 ans. Cette dynamique régionale est représentative de la tendance observée à démarrer une activité de libraire à la fin d'une carrière, quelque soit le secteur d'origine¹.

Oui ■
Non ■

1. PIOVESAN David, RIMAUD Mathilde et THUILLAS Olivier, « Reprendre une librairie : l'exigeant pari de la continuité », *Bibliodiversité, les mutations du livre et de l'écrit*, mars 2023, p. 40.

Forme juridique et APE



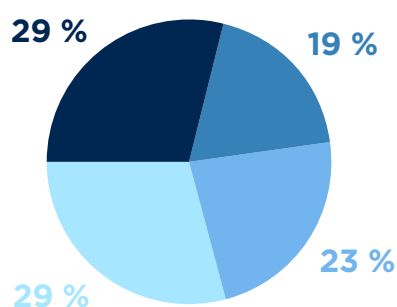
Surface

> surface totale dédiée au livre : 9 800 m²

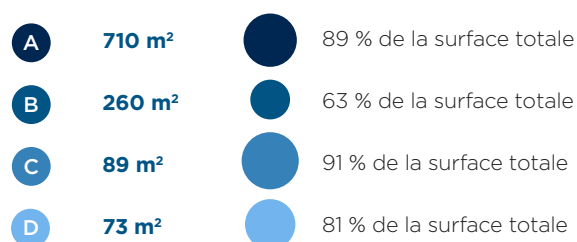
→ Les librairies du panel cumulent près de 9 800 m² d'espaces dédiés à la vente de livres pour près de 12 100 m² de surface totale, soit 81 % de la surface totale. Cela constitue **une baisse de 1 000 m²** par rapport à l'édition 2023 pour une surface totale équivalente, laissant percevoir un développement significatif de l'offre multiproduits. Les

librairies B sont celles qui développent ce service de la manière la plus importante, notamment dans les sous-préfectures des départements ruraux, bénéficiant d'un marché, en apparence, moins concurrentiel dans les domaines hors-livre.

PART DES CATÉGORIES DE LIBRAIRIES DANS LA SURFACE CONSACRÉE AU LIVRE



SURFACE MOYENNE DÉDIÉE AU LIVRE

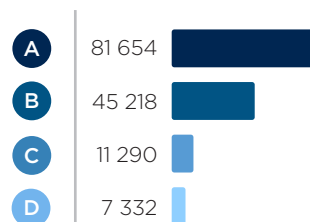


OFFRE ET ACTIVITÉ

Nombre de références travaillées

→ Le fonds des librairies du panel augmente par rapport à l'édition précédente, notamment pour les librairies A et C portant le fonds moyen en librairie à 9 000 références. Cette évolution est proportionnelle à la hausse globale des CA livre (voir plus loin).

Nombre moyen de références



Les trois principaux rayons de la librairie



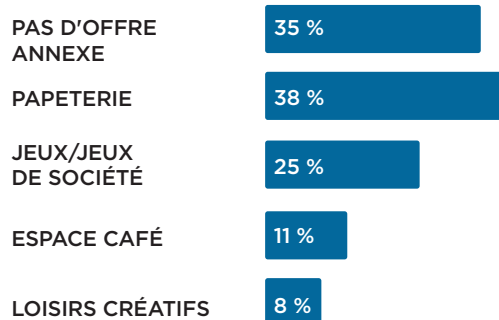
→ Questionnées sur leurs trois principaux rayons en termes de vente, une cinquantaine de libraires ont répondu. On retrouve un triptyque classique avec **en tête la littérature qui représente environ 31 % du CA des librairies du panel, puis la BD avec presque 26 % du CA et la jeunesse avec environ 25 % du CA.**

Ces trois segments cumulés représentent en moyenne 82 % du CA des librairies répondantes.

Si littérature, jeunesse et BD/mangas constituent les trois principaux rayons des librairies B, C et D, ce triptyque diffère pour les librairies A avec les sciences humaines et sociales (SHS) qui se placent en troisième position des ventes, laissant entrevoir une corrélation entre la vitalité de ce type de fonds et les caractéristiques distinctives des librairies de catégorie A (taille du fonds, localisation géographique, etc.)

Offre multiproduits/multiservices

Les librairies répondantes sont **65 % à proposer des offres complémentaires** à celles liées au livre. 38 % ont une offre de papeterie, 25 % de jeux/jeux de société, 11 % un espace café et 8 % vendent des loisirs créatifs. Ce sont majoritairement et sans surprise les librairies A et B qui développent le plus d'offres complémentaires.



Animations

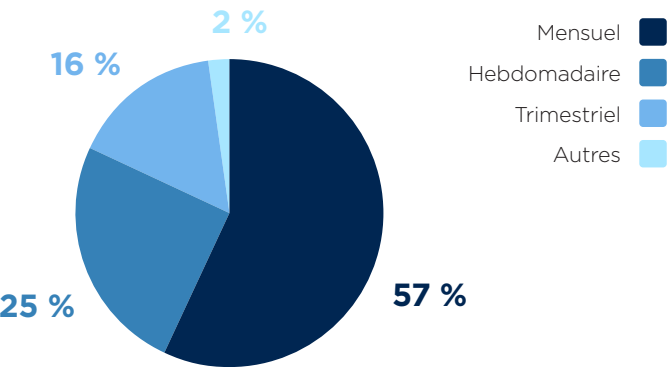
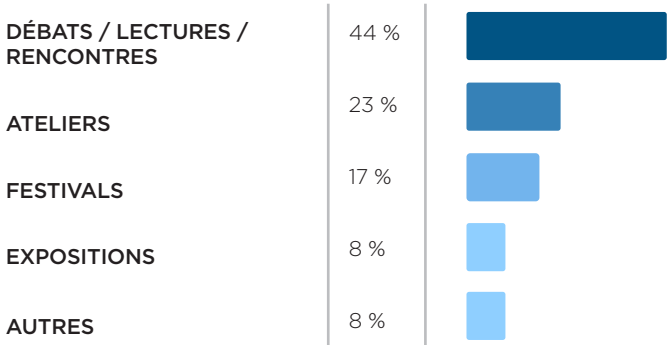
Tout comme en 2023, **95 % des libraires du panel déclarent organiser des animations**, démontrant le caractère indissociable de celles-ci avec l'activité des librairies. Les librairies D ont un niveau d'organisation d'événements plus faible que les autres catégories, avec pourtant un taux de 92 %. Ce résultat est souvent lié aux contraintes d'espace, à la difficulté à mobiliser des publics et aux carences d'infrastructures pour les établissements situés en milieu rural.

➔ Parmi les répondants, l'organisation de débats, lectures et rencontres compose 44 % des propositions, les ateliers 23 % et l'organisation/participation à des festivals 16 %. Les expositions – qui nécessitent des espaces dédiés – ne représentent que 8 % des propositions.

D'après les données, les librairies D privilégient majoritairement les débats, lectures, rencontres qui semblent être plus adaptées au regard des difficultés citées plus haut.

➔ Plus de la moitié des librairies programme des animations une fois par mois, un quart une fois tous les trois mois. Seule une minorité parvient à accueillir des animations une fois par semaine.

NATURE ET FRÉQUENCE DES ANIMATIONS



ÉCONOMIE ET EMPLOI

Chiffre d'affaires

➔ Une partie de la différence entre 2023 et 2025 s'explique par l'importante baisse post-rebond de la crise sanitaire, avec **une chute de 11 points du CA pour les plus petites librairies** sur la période (-5,4 % et -2,6 % pour les autres catégories d'établissement)¹. D'autre part, le fort taux de renouvellement des répondants entre les deux études explique en partie ces fluctuations du niveau de CA cumulés.

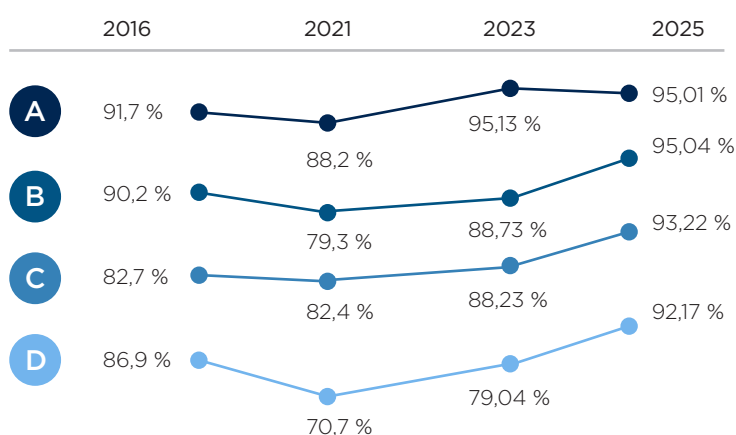
1. DUPRET Laurianne, ROBIOLLE Jérémie, *La situation économique et financière des librairies indépendantes*, Xerfi Spécific, juin 2024, p.17.

	CA GLOBAL	RÉPONDANTS
2016	81 648 480 €	96
2019	42 502 880 €	58
2021	69 803 965 €	86
2023	70 150 661 €	72
2025	60 947 172 €	77

Répartition du CA par catégories

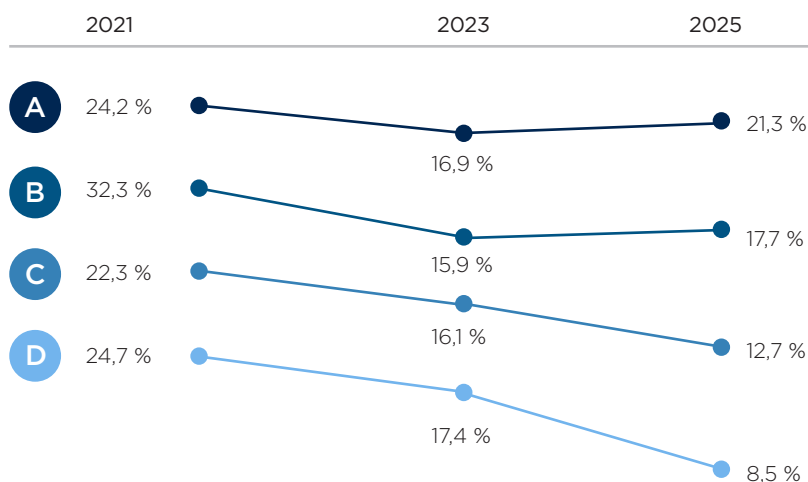
Les deux panels diffèrent à nouveau entre 2023 et 2025 avec des librairies B et D mieux représentées. Les librairies de catégorie A continuent cependant à concentrer la majorité du CA du territoire. Il faut également noter que deux librairies totalisent 45 % du CA total relevé.

Évolution du CA livre



→ Les données sont déclaratives et le poids du livre dans l'activité fluctue fortement en fonction de la nature des répondants. Globalement le poids du livre dans l'activité des librairies répondantes oscille entre 92 et 95 %. On note un fort rebond du poids du livre dans l'activité des librairies D qui s'explique par une proportion plus importante de répondants dans cette catégorie. Nous notons également que cette dynamique est contraire à la croissance des surfaces de vente dédiées à l'offre multiproduits dans ces librairies.

Évolution du CA collectivités



→ Le poids du CA réalisé avec les collectivités publiques diminue pour les librairies C et D, s'expliquant probablement par les ouvertures récentes dans ces catégories de CA et le délai de constitution d'un réseau institutionnel que cette temporalité implique. Surtout, « le contexte de formalisation croissante des procédures et de concurrence accrue induite par la diffusion nationale de la publicité des marchés »¹ désavantage les plus petites librairies.

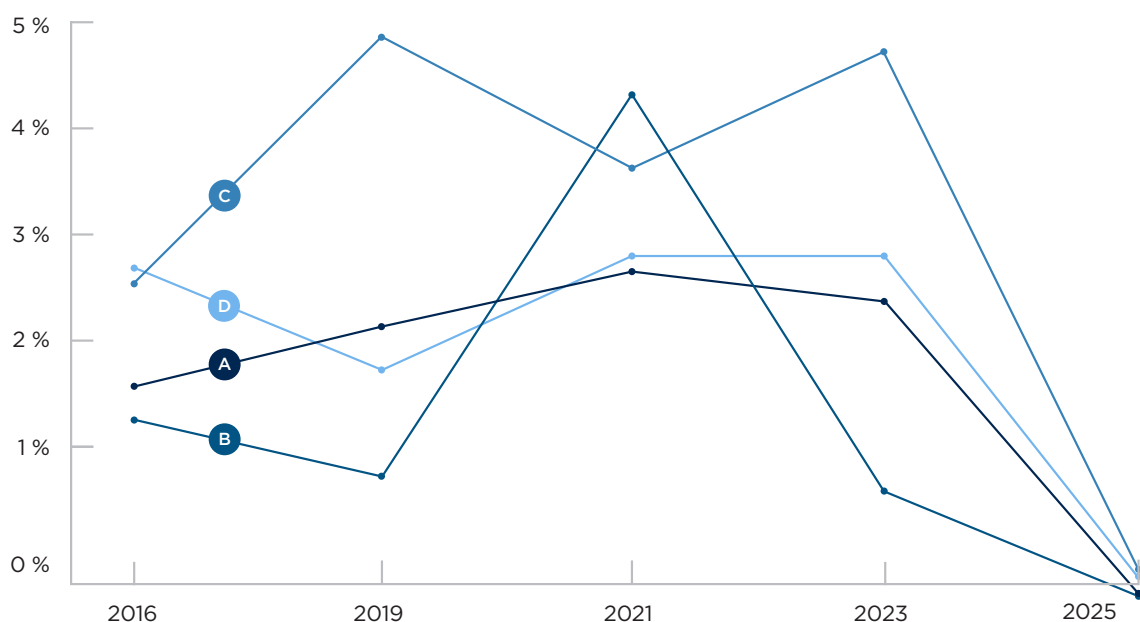
1. Direction générale des médias et des industries culturelles, L'accès des librairies aux marchés d'achats de livres des bibliothèques, Ministère de la Culture et des Médias, août 2010, pp. 9-10.

Évolution de la rentabilité

	CA global	Résultat net		Rentabilité 2025
A	35 212 401 €	- 18 831 €		- 0,05 %
B	9 179 515 €	- 4 246 €		- 0,05 %
C	10 485 163 €	201 835 €		0,08 %
D	6 070 093 €	256 134 €		0,14 %
total	60 947 172 €	434 892 €		0,71 %

→ La rentabilité totale moyenne est plus élevée que pour chaque catégorie prise indépendamment dans la mesure où la rentabilité cumulée des librairies C et D vient compenser les pertes cumulées des librairies A et B.

Une rentabilité moyenne en forte baisse



Données extraites de l'analyse des liasses fiscales expliquant ce niveau de CA global différent

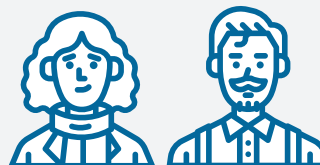
→ La rentabilité observée en 2024 se rapproche des scénarios proposés par l'institut Xerfi¹. **Les librairies A et B peinent à assumer l'inflation** se répercutant sur les charges externes et les salaires, quand **les gérants des librairies C et D diminuent ou renoncent à leurs rémunérations** pour permettre à leur activité de perdurer.

1. Xerfi Spécific, L'économie des libraires face aux crises, Syndicat de la Librairie Française, juin 2024.

Les charges

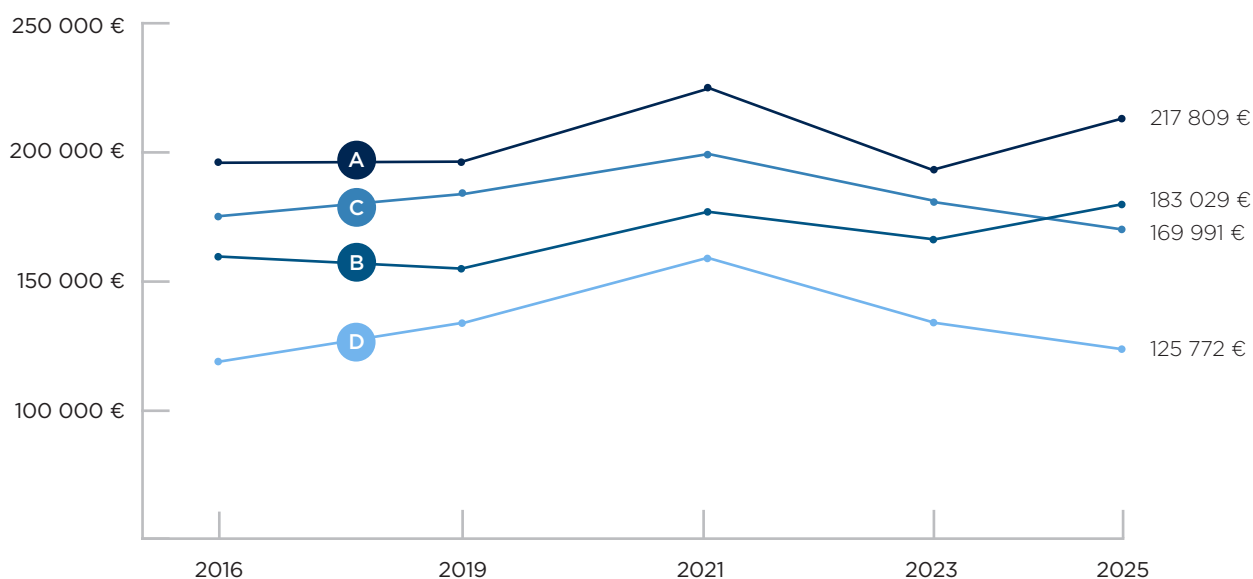
L'emploi

→ Le panel 2025 comptabilise 333 ETP (Équivalent Temps Plein) contre 237 en 2023. On observe un net regain sur la période dû au renouvellement des répondants et aux ouvertures de librairies.



333 ETP

ÉVOLUTION DU CA MOYEN PAR ETP

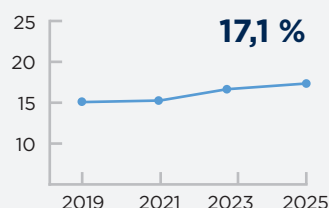
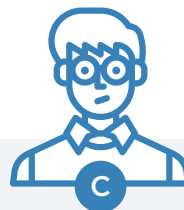
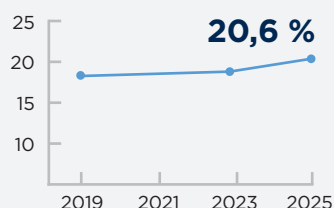
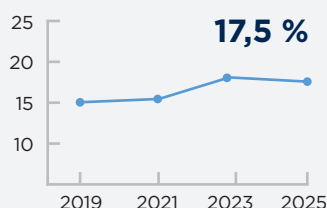


→ Le CA moyen par ETP est un indicateur qui mesure l'efficacité de l'utilisation du temps de travail au sein d'une entreprise. Il permet de quantifier le montant du chiffre d'affaires généré par employé à temps plein. En librairie le ratio recommandé est de 150 k€ de CA par ETP. Celui de notre panel est stable avec **une moyenne de 180 k€ de CA par ETP**. Les librairies D se situent en deçà de cette moyenne, ce qui, pour des entreprises

souvent unipersonnelles, fait apparaître la difficulté fréquente pour les gérants et gérantes de ce type de structure à dégager un revenu minimum, et donc à embaucher. Seules les librairies A voient ce taux progresser fortement du fait d'un CA moyen plus important. Les librairies C demeurent les plus agiles dans l'adaptation des effectifs.

ÉVOLUTION DE LA PART DE LA MASSE SALARIALE DANS LE CA

→ **Les charges de personnel** progressent pour toutes les catégories et **se rapprochent des 18 % du CA**. Elles constituent dans la majorité des cas, les charges principales des librairies.

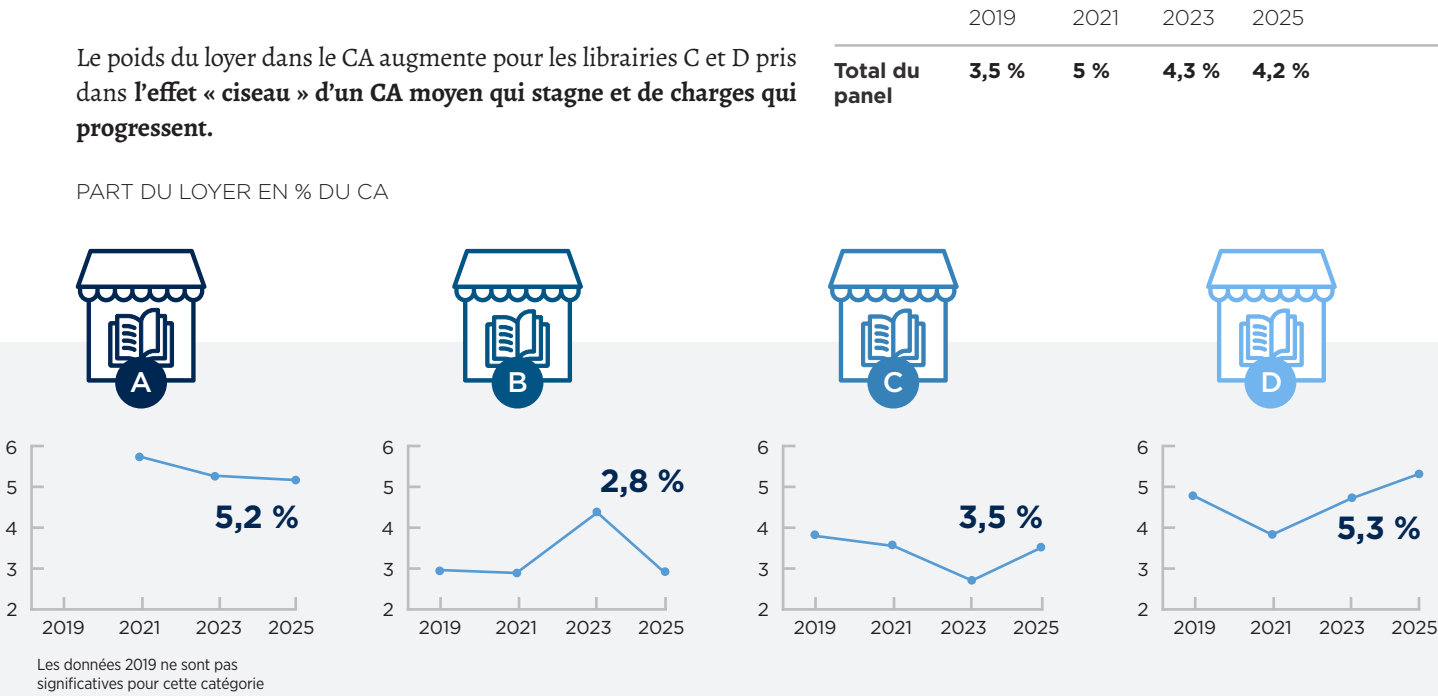


Les données 2021 ne sont pas significatives pour cette catégorie.

Le loyer

Le poids du loyer dans le CA augmente pour les librairies C et D pris dans l'effet « ciseau » d'un CA moyen qui stagne et de charges qui progressent.

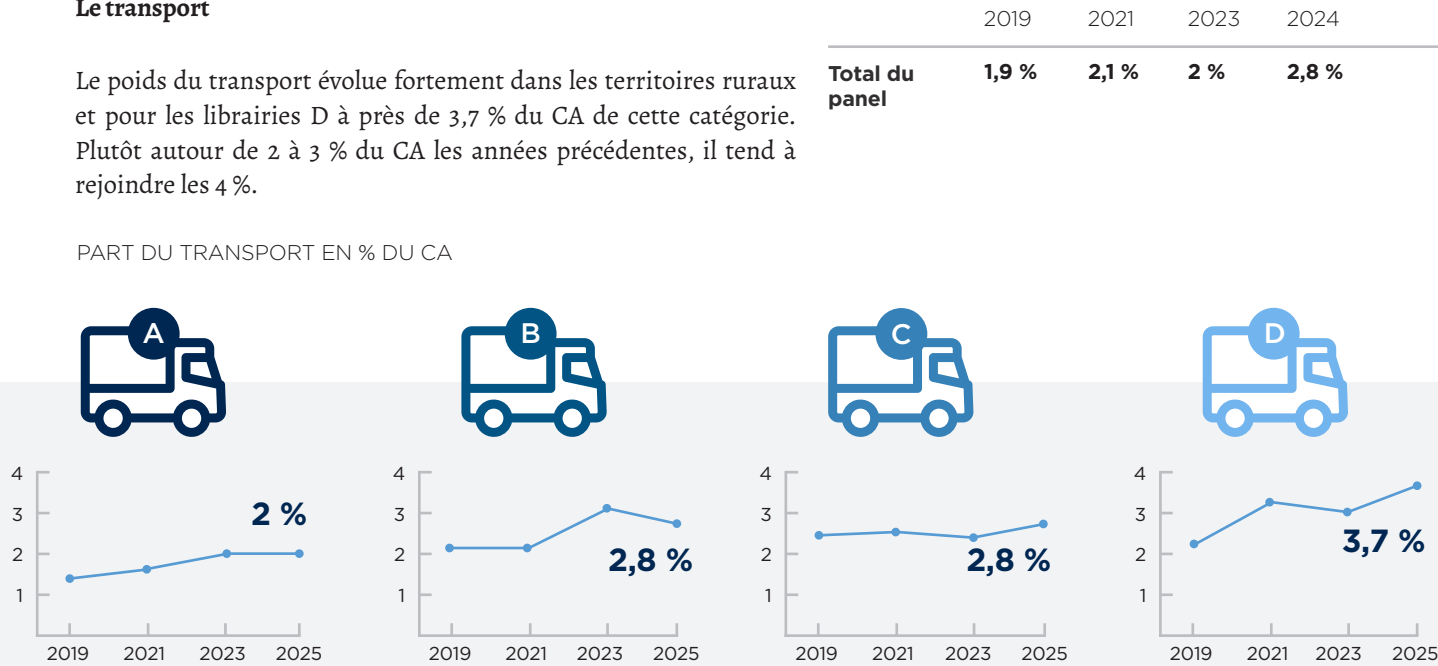
PART DU LOYER EN % DU CA



Le transport

Le poids du transport évolue fortement dans les territoires ruraux et pour les librairies D à près de 3,7 % du CA de cette catégorie. Plutôt autour de 2 à 3 % du CA les années précédentes, il tend à rejoindre les 4 %.

PART DU TRANSPORT EN % DU CA



Les retours

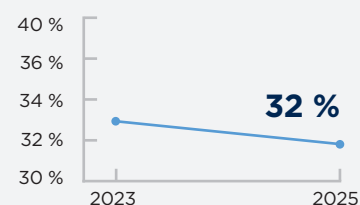
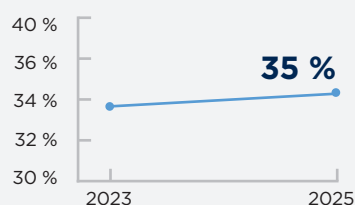
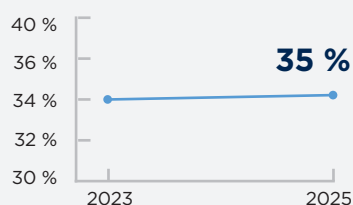
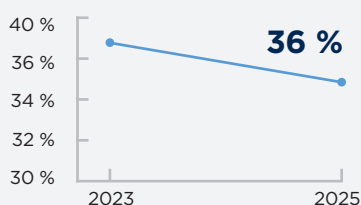
En 2021, le taux de retour constaté était de 13,7 % en moyenne, il est de 13,5 % cette année. Ce sont les librairies B qui communiquent le taux le plus élevé à 17,4 %, et notamment celles des départements ruraux.

> un taux de retour déclaratif stable de 13,5 %

Marge commerciale déclarative

Les données 2023 ont été calculées à partir des liasses fiscales fournies par les libraires. Les données 2025 sont déclaratives. On retrouve cependant les équilibres de 2023 avec des librairies B et C autour des 35 %. **Les librairies A conservent une meilleure marge** en comparaison des autres catégories, en dépit d'une baisse significative de 2 % qui tient en partie à la différence d'usage des cartes de fidélité. La marge en baisse des librairies D peut s'expliquer à nouveau par le poids des nouveaux entrants dans cette catégorie.

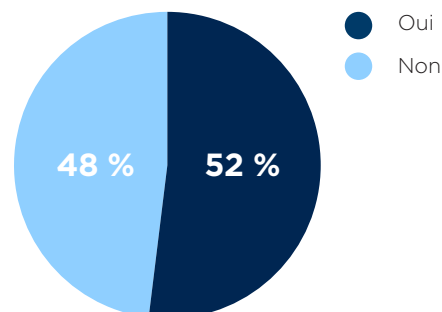
MARGE MOYENNE



	2023	2025
Total du panel	36,64 %	35,22 %

Carte de fidélité

52 % des librairies du panel disent proposer une carte de fidélité. Si 75 % des librairies A et B en proposent une, elles ne sont plus que 40 % parmi les librairies D. L'impact sur la marge est estimé à 1,8 % en moyenne et jusqu'à 3,77 % pour les librairies A.



Principaux impacts liés à l'inflation

Ces données sont déclaratives et constituent une appréciation du ressenti des libraires sur les dynamiques de leurs magasins liées à ce phénomène. Les libraires questionnés sur l'inflation mettent en avant l'augmentation des **prix du transport**, l'augmentation des **charges externes**, s'inquiètent de l'augmentation du **prix des livres**. Ils se disent encouragés par l'impression d'un maintien de leur niveau de CA et ce malgré la baisse du panier moyen. Ils attribuent cette stabilité à la permanence des achats de grands formats, de bandes dessinées et de mangas.

Formation et personnel

Cette partie a été renseignée de manière inégale par les répondants avec des taux de réponse allant de 100 % sur leur statut à 50 % sur la connaissance de leur OPCO. Un premier indicateur qui démontre tout de même **une méconnaissance par près de 50 % des répondants de leurs droits à la formation** et de la manière dont ils peuvent les mobiliser.

Portrait des gérants

Les dirigeants et dirigeantes relèvent à 72 % du statut de TNS (travailleur non salarié) avec logiquement pour OPCO majoritaire l'Agefice. Il est étonnant de voir que les 40 répondants à cette question disent majoritairement relever de l'OPCO EP plus que de l'Agefice, ce qui ne correspond pas à leur statut.

→ Les gérants du panel ont une ancienneté moyenne de 10 ans à leur poste et déclarent majoritairement travailler 45h/semaine, ce qui constitue un fort contraste avec leur revenu. Moins de la moitié ont une formation initiale au métier, mais ils ont tous fait au moins un stage auprès d'un organisme dédié. Ils relèvent de formation Bac +4/5 et sont dans la plupart des cas issus du tertiaire (lorsqu'ils n'ont pas réalisé l'ensemble de leur carrière en librairie) : gestion, informatique, commerce, lettres, enseignement, etc.



LE/A GÉRANT/E
10 ans d'ancienneté
45h/semaine
Bac+4/5 dans le tertiaire

Portrait des salariés

Côté salariés, 71 % relèvent de l'OPCO EP, 10 % de l'OPCO commerce, les autres ne sachant pas de quel OPCO ils relèvent. Les salariés ont en moyenne entre 5 à 6 ans d'ancienneté, travaillent entre 28 et 35h par semaine et ont pour la plupart un diplôme Bac+4/5 pour les vendeurs spécialisés et les responsables de rayon, un Bac à Bac+2 pour les caissiers et vendeurs A à C.

Ils sont à 70 % issus d'une formation initiale aux métiers du livre. Les parcours universitaires de Toulouse et de Bordeaux sont les plus cités, ce qui démontre l'impact positif de la filière sur l'attractivité du territoire pour les jeunes diplômés.

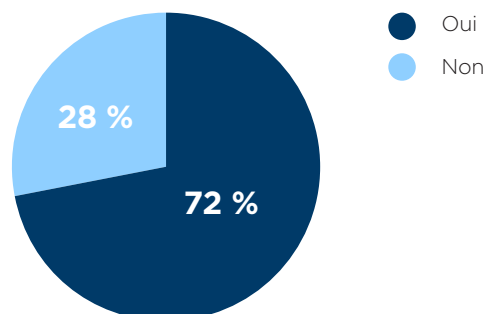


LE/A SALARIÉ/E
5 ans d'ancienneté
28 à 35h/semaine
Bac+2 ou Bac+5
(selon niveaux de responsabilité)
Métiers du livre

Stagiaires et apprentis

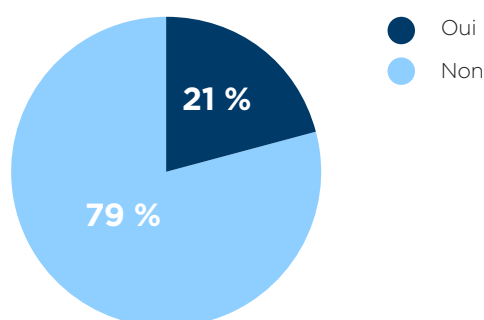
72 % des répondants disent accueillir régulièrement des stagiaires, dont seulement 20 % sont issus de formations spécifiques au métier. En moyenne, les librairies accueillent entre 5 et 9 stagiaires par an en proportion de leur surface et de leur CA.

ACCUEIL DE STAGIAIRES



À l'inverse, seuls 21 % des répondants disent accueillir des apprentis : à 50 % pour les librairies A, à 30 % pour les librairies B et C, et 13 % pour les librairies D. Ces différences s'expliquent en partie par la superposition difficile des modalités de ces dispositifs avec le calendrier et les attendus des librairies. Les librairies de catégorie A, par leur situation urbaine et la quantité de leurs effectifs, parviennent plus facilement à surmonter ces difficultés. Les librairies qui font appel à des apprentis en prennent un ou deux en proportion de leur CA et de leur taille.

ACCUEIL D'APPRENTIS



> 63% des apprentis sont issus de formations en lien direct avec le métier

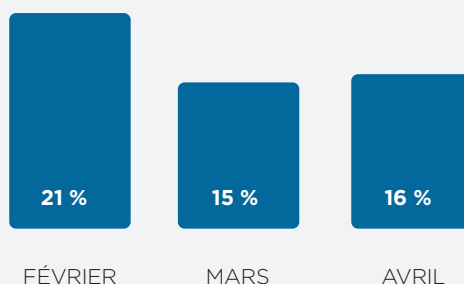
Besoins en formations et période propice

Les formations en **gestion** (comptable, achats, offre) sont les plus plébiscitées, suivies par les formations accordant une part importante aux compétences liées à **l'organisation d'animations** (communication, médiation, etc.) et aux **compétences administratives** notamment concernant la réponse à des marchés publics. On observe une augmentation du besoin exprimé par les libraires pour des formations portant sur la trésorerie et la gestion financière par rapport à l'édition de 2023 : de la 4^e position, elles passent en 1^{re}. Cette hausse peut être liée au nombre croissant de reconversion professionnelle dans le cadre de création et à la **recherche de solutions économiques concrètes face à la conjoncture actuelle**.



Les répondants pouvaient choisir plusieurs items.

→ Février, mars et avril sont les mois les plus plébiscités par les répondants pour accorder du temps à la formation. Passé le mois de mai, les libraires considèrent qu'il n'y a plus de bonne période pour se former. **Concentrer les formations entre janvier et avril** semble donc être le meilleur moyen de mobiliser les gérants et leurs salariés pour la formation.



OUTILS INFORMATIQUES ET DIGITALISATION

Les libraires sont, à de très rares exceptions, tous informatisés.

Ellipses

Utilisée en moyenne par 44 % des librairies du territoire, la solution toulousaine TMIC est majoritaire pour les librairies B et C du panel.

Librisoft

La solution Librisoft est utilisée par un tiers des répondants et reste la solution privilégiée par les plus petites structures.

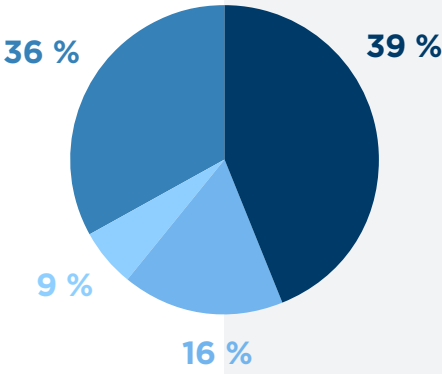
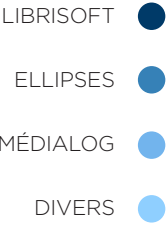
Médialog

Outil de gestion privilégié des médiathèques, Médialog reste le troisième outil en Occitanie.

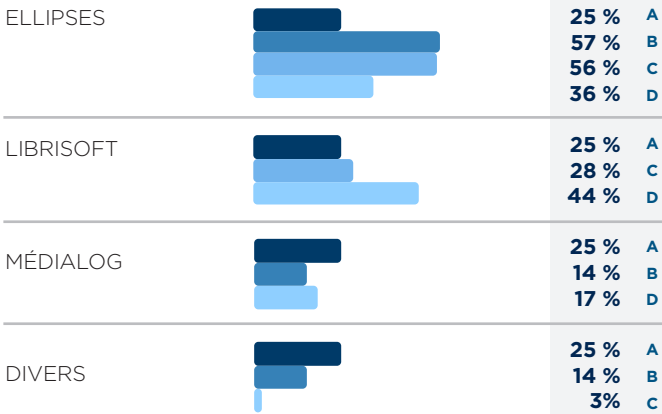
Autres outils

Parmi les différents outils cités, nous comptons Inférence, Gestock ou Abelujo.

Les principaux logiciels de gestion utilisés



Par type de librairie



Abonnement Observatoire de la librairie et Datalib

Seuls 23 libraires ont répondu à cette question, dont 16 sont présentes sur l'Observatoire et 7 sur Datalib. Les librairies C et D sont moins présentes sur ces supports, ce qui est probablement corrélé aux ouvertures récentes, qui impliquent une moins bonne connaissance de l'ensemble de ces outils.

Présence sur les réseaux sociaux

	Ensemble	Proportion	
	68	47 %	
	60	41 %	
	9	6 %	
	4	3 %	
	1	1 %	
Autre	2	1 %	
Aucun réseau social	1	1 %	

➔ 85 % des répondants disent être présents sur au moins deux réseaux sociaux :

- Facebook comme outil principal pour informer (rencontres, animations) – 47 % des répondants ;
- Instagram comme vecteur de communication autour des nouveautés, parutions, visuels et suivi des évènements – 41 % des répondants.

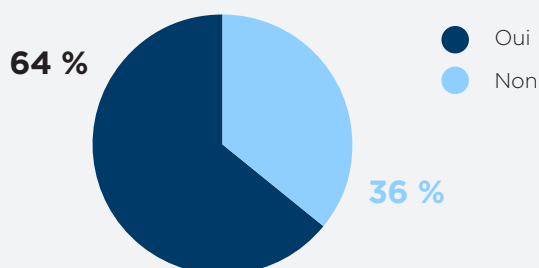
Les autres réseaux sont utilisés de façon plus marginale, notamment TikTok, réseau privilégié des jeunes adultes¹.

1. Dos santos, Isabella, Booktok : vers un renouvellement de la prescription littéraire, mémoire de Master 2, Sciences de l'information et de la communication, spécialité Communication Médias, option médias et numérique, Celsa Sorbonne Université, 2023.

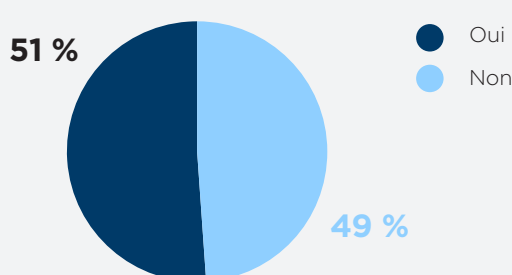
Site Internet et vente en ligne

➔ Près de deux librairies sur trois possèdent un site Internet et pour la moitié d'entre elles, il est marchand.

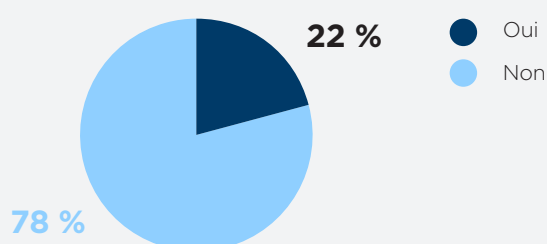
Avez-vous un site internet ?



Votre site est-il marchand ?

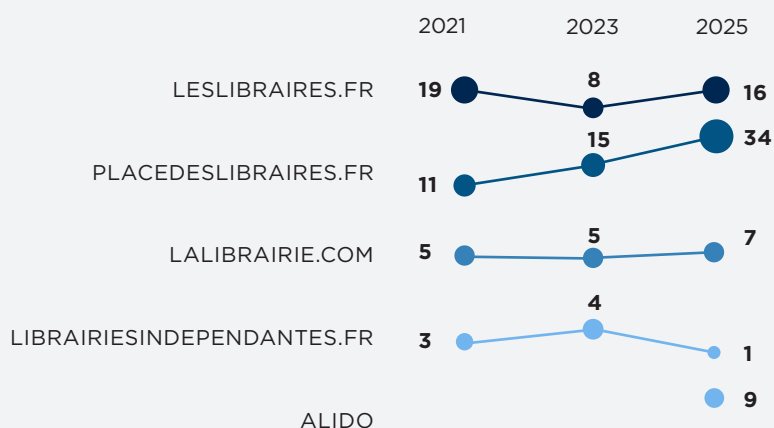


Utilisez-vous une plateforme collaborative ?



➔ Parmi les répondants, seuls **22 ont précisé utiliser une plateforme collaborative**, soit 11 de moins que pour l'édition précédente. Dans ce panel, Place-deslibraires.fr est la plus citée, devant Leslibraires.fr et le site développé par l'association de professionnels ALIDO, qui est cité par 11 % des répondants. Il apparaît que la possession d'un site propre à la librairie reste une habitude ancrée car cela constitue un moyen privilégié de renforcer la visibilité du magasin en ligne.

Laquelle ?



Affiliation et impact du pass Culture

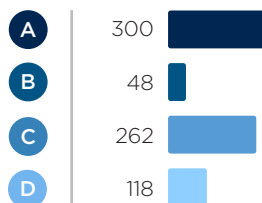
➔ 96 % des répondants sont affiliés au pass Culture et ce, sans distinction de catégories de CA. **81 % des libraires y voient un impact positif sur leur activité.** On peut cependant noter que si les librairies A et B sont unanimes sur l'impact positif de ce dispositif, une librairie sur cinq appartenant aux autres catégories semble n'y voir aucun impact.

L'écologie

Des rayons Écologie restreints

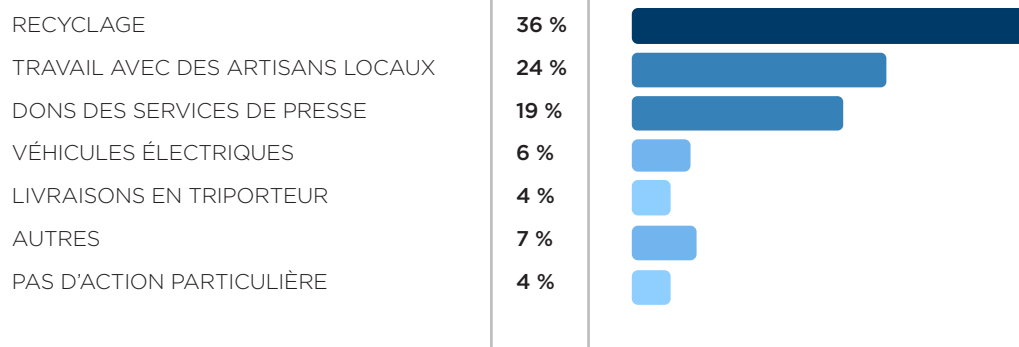
→ Bien que 96 % des librairies répondantes proposent à la vente des livres portant sur l'écologie, le nombre de références présentes demeure bien maigre avec une moyenne de 155 titres référencés.

NOMBRE MOYEN
DE RÉFÉRENCES



Un fort besoin de connaissance des initiatives

ACTIONS ÉCOLOGIQUES DE LA LIBRAIRIE



→ Les actions écologiques menées par les librairies s'orientent surtout vers le recyclage, le travail avec des artisans locaux et le don de services de presse à des prisons ou associations locales. Sur ces questions, les libraires expriment un fort besoin de connaissance d'autres initiatives (45 %) et de ressources (22 %).

À la question du poids des critères écologiques de fabrication dans le choix des titres, 45 % des libraires disent y prêter attention.

Enjeux sociétaux de la librairie

À cette même question il y a deux ans, les libraires avaient fait part de leur besoin d'ancrage, d'une meilleure ouverture aux territoires et exprimaient un besoin de rassemblement et de mutualisation des moyens. On observait, de manière générale, au sortir de la période de crise sanitaire, une attitude positive.

Cette année le discours et la perception de l'écosystème sont caractérisés par des verbatims pessimistes.

Ralentir le temps, résister à l'immédiateté et à la surproduction

Face aux transformations provoquées par l'Intelligence Artificielle (recommandations en ligne, productions éditoriales), face aux enjeux écologiques et sociétaux, les libraires interrogés souhaitent un avenir où les livres auraient **une commercialisation plus lente**, où **la pluralité éditoriale** trouverait une place plus grande et où la production de nouveautés serait conséquemment ralentie.

Ce temps gagné, les libraires souhaitent le mettre au service de la mise en œuvre de leur **programmation culturelle** et du **développement du lectorat**. Nombreux pointent les jeunes publics, leur éloignement du livre, mais aussi la transformation de leur mode de consommation et leur rapport à la culture.

S'accorder plus de temps pour mieux appréhender la transformation des usages, **devenir un lieu de vie**, renforcer l'accueil client, développer la fidélité et approfondir son ancrage local face aux transformations numériques et à la concurrence des sites de vente en ligne sont des souhaits également exprimés.

Comment se rémunérer ?

Face à ces transformations, plus le CA des répondants est faible, plus ils mettent en avant la précarité de leur métier et leur grande difficulté à se rémunérer.

Comment réussir à stabiliser *a minima* son activité quand le nombre de librairies n'a de cesse d'augmenter ?

Comment contrer les effets du **renforcement de la concurrence** sur le territoire ?

Comment améliorer sa rémunération avec des **niveaux de marges qui ne progressent pas** et une **inflation des prix** qui fragilise les modèles économiques ?

Comment faire face aux stocks pléthoriques des **grandes surfaces commerciales** et des **plateformes de vente en ligne** ? Comment aussi faire face aux délais de livraison dont ils disposent ?

Ces trois derniers éléments s'appuient sur plusieurs questions ouvertes et constituent une synthèse des ressentis exprimés par les répondants.



CHAPITRE 5

La lecture publique



MÉTHODOLOGIE

Le ministère de la Culture mène une enquête annuelle sur les données d'activité des bibliothèques publiques. En 2009, la mise en œuvre de cette enquête a entraîné la création, au sein du Service du Livre et de la Lecture, d'un Observatoire de la lecture publique, ayant pour mission de collecter, analyser et diffuser les données d'activité de l'ensemble des bibliothèques municipales, intercommunales et départementales. Le projet s'appuie notamment sur un partenariat avec les Conseils départementaux qui contribuent à l'identification et au suivi des bibliothèques municipales et intercommunales qu'ils desservent.

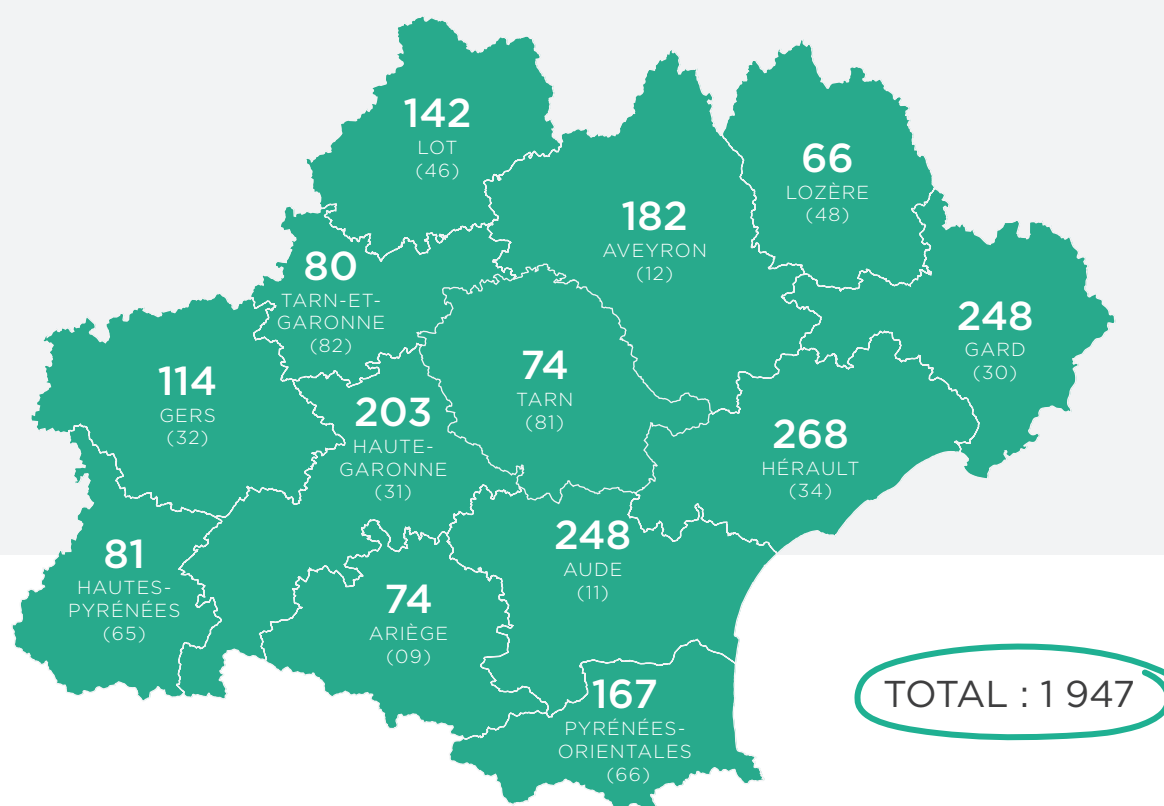
Les résultats présentés ci-après sont extraits des données 2023 recueillies par le ministère de la Culture en 2024, ainsi que des analyses portées par la publication *Atlas des bibliothèques territoriales – édition 2023*.



La lecture publique

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

L'Occitanie compte 1947 bibliothèques, ce qui en fait la 2^e région pour le nombre de lieux de lecture (32 établissements pour 100 000 habitants). Parmi les bibliothèques d'Occitanie, on compte 25 % d'établissements majeurs, 21 % d'établissements de taille moyenne et 54 % de points d'accès au livre.



RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR TYPOLOGIE

	Nombre d'établissements	Établ. majeurs	Établ. moyens	Points d'accès
FRANCE	15 500	29 %	25 %	46 %
REGION	1 947	25 %	21 %	54 %

→ Les lieux de lecture sont catégorisés selon une typologie, élaborée en lien avec l'Association des bibliothécaires départementaux, calculée sur neuf critères : dépenses documentaires, types d'actions au sein de l'établissement, accès à Internet et aux services numériques, diversité des collections, nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire, surface, nombre de personnels qualifiés, emprunteurs actifs, prêts.

Pour des questions de lisibilité, cette typologie a été refondue en trois groupes, répartis de la façon suivante.

Les établissements majeurs regroupent les catégories A et B.

Situés dans les communes urbaines du territoire, les établissements majeurs sont ouverts 22 heures par semaine en moyenne. Ils proposent en moyenne 27 820 documents et enregistrent 935 emprunteurs par an et par lieu de lecture.

Les établissements de taille moyenne regroupent la catégorie C.

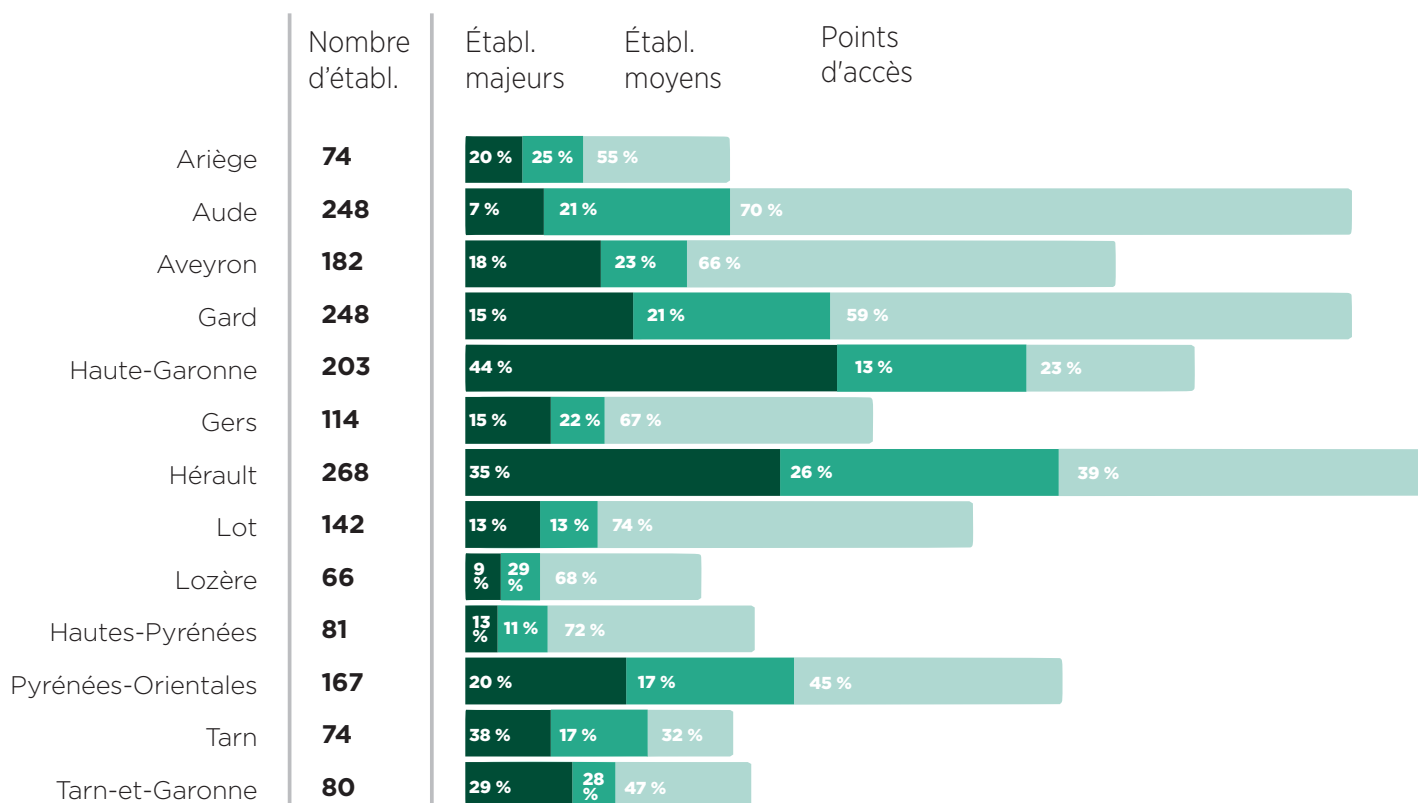
Les établissements de taille moyenne, ouverts 15 heures par semaine en moyenne dans les pôles urbains en milieu rural et dans les périphéries des grandes villes, attirent 300 emprunteurs par an. Ils disposent de 6 985 documents par établissement en moyenne.

Les points d'accès au livre regroupent les catégories D et E.

Les points d'accès au livre sont particulièrement présents dans les communes rurales de la région et ouvrent en moyenne six heures par semaine. Ils proposent 1 790 documents en moyenne et accueillent environ 75 emprunteurs par an.

Extraits de *Atlas des bibliothèques territoriales* – édition 2023 (données 2021)

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR DÉPARTEMENT



COMPARAISON À L'ÉCHELLE NATIONALE

INDICATEURS	OCCITANIE 2018	OCCITANIE 2021*	OCCITANIE 2023*	FRANCE 2023*
Surface par habitant (m²)	0,06	0,057	0,06	0,06
Livres imprimés par habitant (unité matérielle)	2,33	2,00	2,08	2,04
Acquisitions de livres par habitant (unité matérielle)	0,12	0,12	0,11	0,11
Dépenses d'acquisitions par habitant (€)	2,23	2,23	1,84	1,96
Nombre de prêts par emprunteur	34,67	30,97	33,01	35,60
Taux de renouvellement des collections (%)	5	5,9	5	6
Part de la population inscrite (%)	9,4	9,2	10,8	10,2

*Données brutes non redressées

ACCÈS ET COLLECTIONS

4,968 MILLIONS de personnes, soit près de **81,4 %** des habitants d'Occitanie résident dans une commune équipée d'un lieu de lecture.

95 % des habitants (88 % en milieu rural) disposent d'un établissement de lecture à moins de 10 minutes en voiture malgré la présence de nombreux espaces ruraux.

359 390 m², c'est la surface utile nette dédiée à la lecture publique en Occitanie.

Collections



88 %
LIVRES IMPRIMÉS
(12,714 MILLIONS)



7 %
DOCUMENTS
SONORES
(1,079 MILLIONS)



5 %
VIDÉOS
(716 216)

Acquisitions



86 %
LIVRES IMPRIMÉS
(678 911)



5 %
TITRES DE
PÉRIODIQUES
(38 454)



4 %
DOCUMENTS
SONORES (31 851)



5 %
VIDÉOS
(39 555)

USAGES ET USAGERS

Fréquentation

8 078 0168

Âge des usagers



Entre 0 et 14 ans : **38,5 %**



Entre 15 et 65 ans : **42 %**



Plus de 65 ans : **19,5 %**

Répartition des prêts

Nombre d'emprunteurs

679 173



84 %

PRÊTS DE LIVRES (18 270 555)

9 %

PRÊTS DE VIDÉOS (1 999 227)

4 %

PRÊTS DE PÉRIODIQUES (924 925)

3 %

PRÊTS DE DOCUMENTS SONORES (571 678)

BUDGET ET PERSONNEL

Répartition du budget



87,5 %

PERSONNEL : 111 834 661 €

8,7 %

ACQUISITIONS DOCUMENTAIRES : 11 143 256 €

2,5 %

ACTION CULTURELLE : 3 133 773 €

0,8 %

INFORMATIQUE : 1 051 499 €

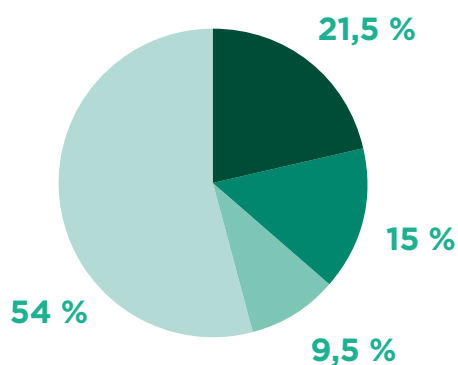
0,5 %

RESSOURCES NUMÉRIQUES : 618 219 €

Personnel

Nombre de personnes

9 301



Professionnels : 36,5 %



Professionnels de la filière culture



Autres professionnels

Bénévoles : 63,5 %



Bénévoles qualifiés



Bénévoles non qualifiés



CHAPITRE 6

Le patrimoine

MÉTHODOLOGIE

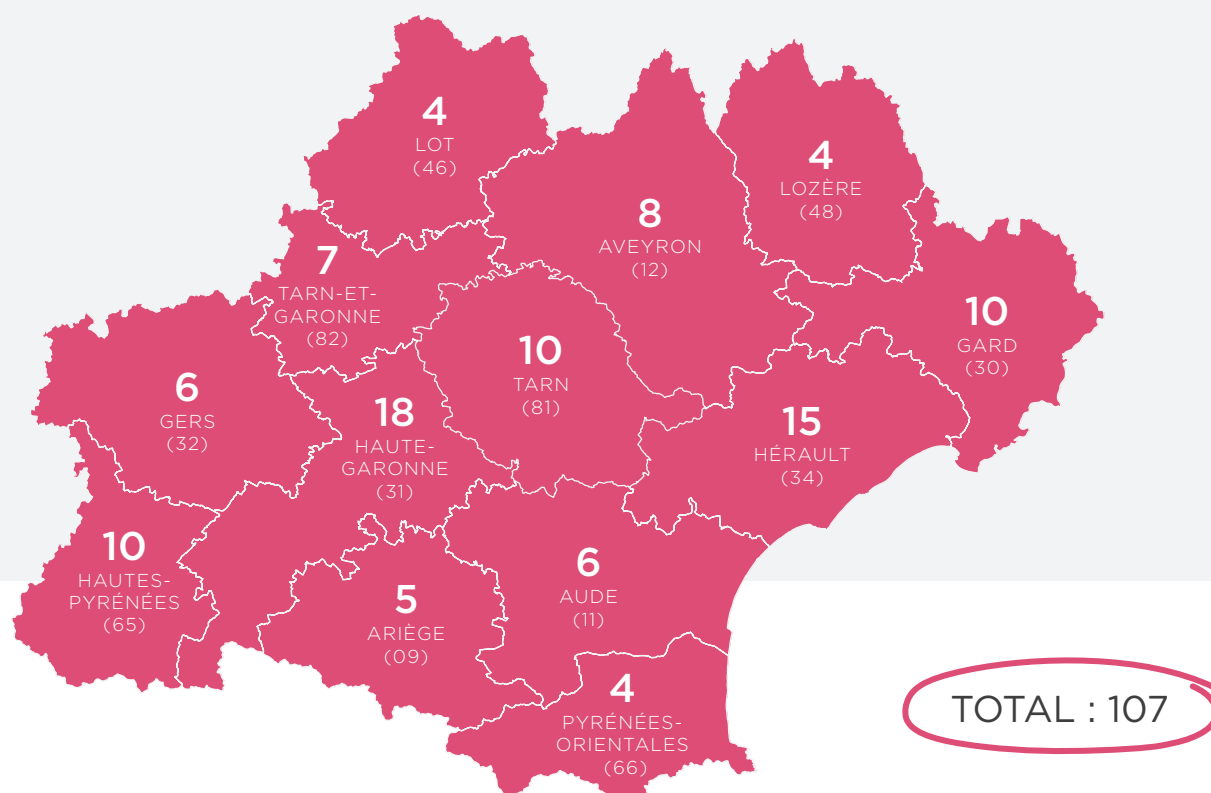
La connaissance des fonds s'appuie sur l'expertise d'Occitanie Livre & Lecture, ainsi que sur les bases de données compilées par l'agence. Ces données ont été complétées par une enquête administrée par nos soins en janvier 2025 à laquelle 33 établissements ont répondu.



Le patrimoine

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DÉTENTEURS DE FONDS PATRIMONIAUX

L'Occitanie compte **107 établissements détenteurs de fonds patrimoniaux** : 45 bibliothèques territoriales, 13 archives départementales, 10 archives municipales, 11 bibliothèques universitaires ou d'enseignement supérieur, 16 musées, 2 centres de documentation, 5 établissements de conservation spécialisés et 5 mairies.



→ **475 fonds** sont signalés dans le Répertoire National des Bibliothèques et des Fonds Documentaires (RNBFD).

159 fonds conservés dans **46 établissements** sont décrits à la pièce dans le Catalogue Collectif de France (CCFr), soit **682 098 notices**.

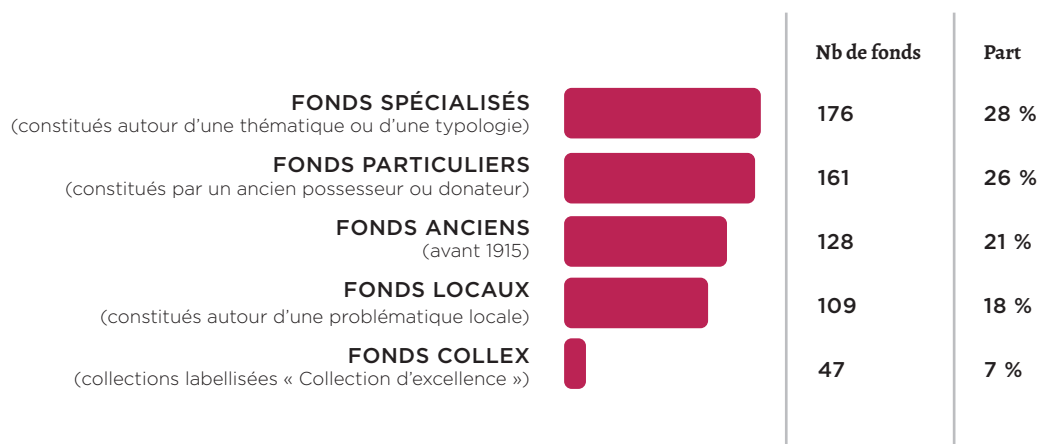
9 fonds supplémentaires ont été signalés depuis 2023 grâce aux **actions de signalement menées par Occitanie Livre & Lecture** dans le cadre du Pôle Associé Régional et du Plan d'Action pour le Patrimoine Écrit (PAPE).

Occitanie Livre & Lecture coordonne depuis 2008 le Pôle associé régional Occitanie auprès de la BnF. Cette reconnaissance ancienne a permis à l'agence de développer des actions innovantes et structurantes : numérisation, signalement, conservation préventive, valorisation des fonds.

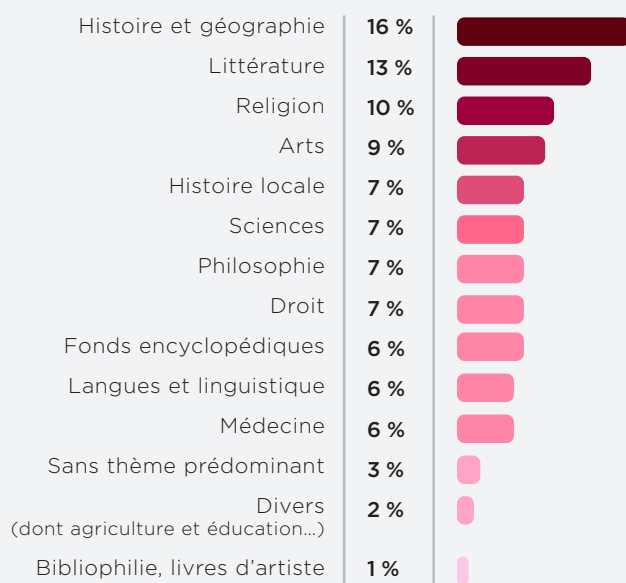
LES FONDS

Typologie des fonds

→ En bibliothèque est considéré comme fonds tout ensemble de documents cohérents qui est conservé de manière pérenne et qui comporte un intérêt patrimonial à l'échelle nationale et locale.



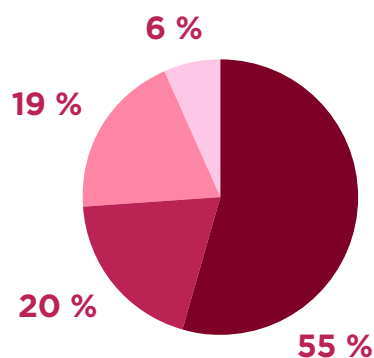
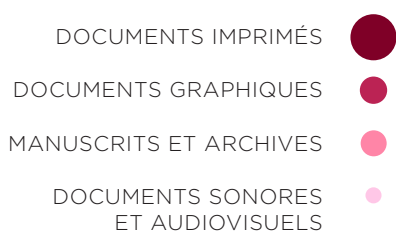
Thématiques principales des fonds



→ Ces fonds présentent une grande diversité de sujets. L'histoire-géographie et la littérature sont les mieux représentés avec 29 % des fonds. Viennent ensuite les fonds religieux (10 %), les fonds sur les arts (9 %), ceux consacrés au droit (7 %) et à la philosophie (7 %).

Typologie des documents conservés dans les fonds

Note : un même fonds peut être composé de plusieurs types de documents.



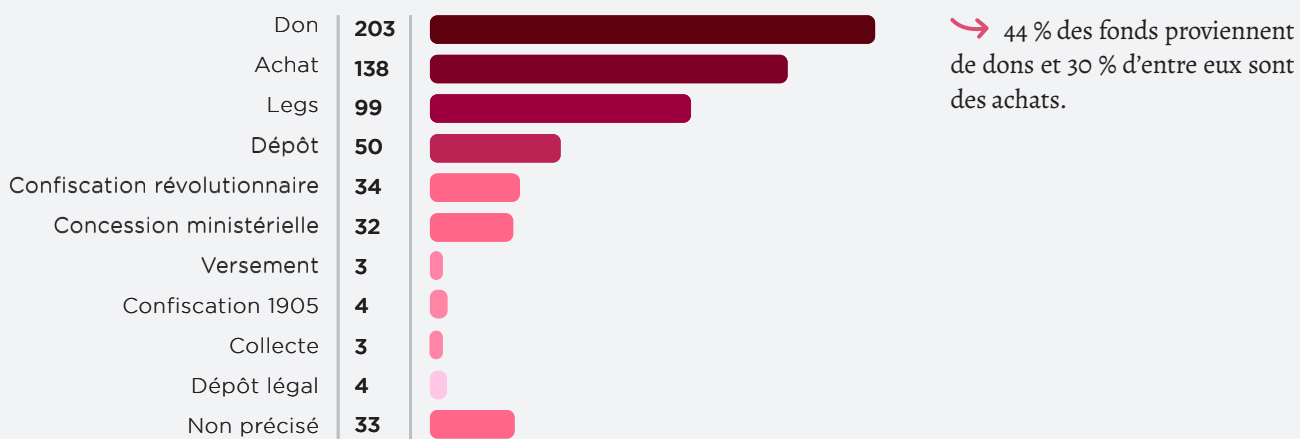
→ Les fonds offrent une grande diversité de documents. Les textes imprimés (incunables, livres, périodiques et partitions) sont, sans surprise, prédominants avec 55 % des mentions, suivis par les documents graphiques (cartes et plans, affiches, etc.), présents dans 20 % des fonds, puis par les textes manuscrits (archives et manuscrits) avec 19 %. Enfin, 6 % des fonds concernent des fonds sonores et audiovisuels.

Chronologie d'entrée des fonds dans les établissements



Mode d'acquisition des fonds par les établissements

Note : au cours de son histoire, un même fonds a pu faire l'objet de plusieurs modes de constitution.



BUDGET ET PERSONNEL

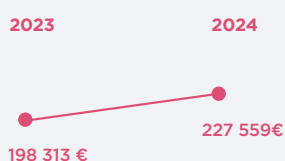
Personnel dédié au patrimoine (2018/2024)



Budget d'acquisition du patrimoine écrit



Budget de conservation



Budget de valorisation



VALORISATION DES FONDS

Des projets interactifs et accessibles à tous et toutes, en ligne...

27 bibliothèques numériques favorisent la diffusion en ligne du patrimoine numérisé par les établissements patrimoniaux.

En 2024, **22 expositions virtuelles**, mais aussi de nombreuses autres propositions en ligne ont été mises en place : identifications collaboratives, vidéos, fresques INA, web-séries, jeux.

6 établissements utilisent leur **chaîne YouTube** pour diffuser des contenus patrimoniaux.

...et dans les établissements

De nombreuses actions *in situ* sont mises en place pour valoriser ces fonds en 2024.



50 expositions physiques



20 établissements proposent des visites guidées



17 établissements organisent des ateliers pour le grand public



13 établissements font vivre leurs fonds grâce à des spectacles vivants ou des concerts



6 établissements sensibilisent leurs publics à la conservation préventive



4 établissements proposent des résidences d'artistes

Conservation préventive

Occitanie Livre & Lecture s'engage en faveur de la conservation préventive en région avec un nouveau groupe de travail constitué en 2025.

Les audits sanitaires

Occitanie Livre & Lecture a conventionné avec une structure d'expertise, Page à Page Conservation. Sur demande d'un établissement, elle intervient sur place pour effectuer un diagnostic sanitaire (rédaction d'un rapport et élaboration de préconisations).

> depuis 2015 : 23 audits sanitaires réalisés

Les prêts de matériel

L'agence a acquis du matériel de conservation dans l'objectif de mutualiser les moyens et de les prêter aux établissements :

- depuis 2015, **deux aspirateurs** de la marque MUNTZ modèle 777 à filtre micro-bactérien et ses accessoires ;
- depuis 2020 **une chambre 40®*** d'une capacité de 3,5 ml ;
- **5 thermohygromètres**.

En moyenne, la chambre 40®* est prêtée à chaque établissement pour une durée de 12 mois. Ce matériel sert à entretenir et **préserver les fonds** dans leur intégrité, **voire les sauvegarder**.

**La Chambre 40® : il s'agit d'un dispositif pour sécher d'urgence des livres en cas de sinistre ou pour créer les conditions d'une quarantaine sèche préalable à une opération de décontamination.*

> depuis 2015 : + de 10 prêts de matériel

Cartographie du matériel en région

Grâce à un questionnaire de recensement du matériel lancé fin 2024, une cartographie a été mise en ligne sur notre site Internet ([rubrique Conservation du patrimoine](#)). L'objectif est de mutualiser le matériel existant et les personnes ressources à proximité et ainsi d'assurer une réaction rapide en cas de sinistre.

- **4 établissements possèdent une chambre 40®***
- **14 établissements possèdent des aspirateurs HEPA avec kits de micro-aspiration**
- **4 établissements possèdent des kits d'urgence**
- **33 personnes mobilisables en cas de sinistre, dont la moitié formées par un organisme.**

les Plans d'urgence

D'octobre 2022 à novembre 2024, grâce à l'Appel à projet Patrimoine Écrit 2022 du ministère de la Culture, Occitanie Livre & Lecture a mis en place avec le Bouclier Bleu France une formation « Accompagnement à la rédaction des plans d'urgence » qui a bénéficié à **15 établissements**.

En 2025, une formation « Rédiger le Plan de Sauvegarde des Biens Culturels des collections patrimoniales de son établissement » organisée par Médiad'Oc et financée par la DRAC Occitanie va former **13 bibliothèques territoriales supplémentaires**.

Un exercice pratique de mise en situation a été organisé en novembre 2024 à Béziers et sera reconduit à Nîmes en novembre 2025.



CHAPITRE 7

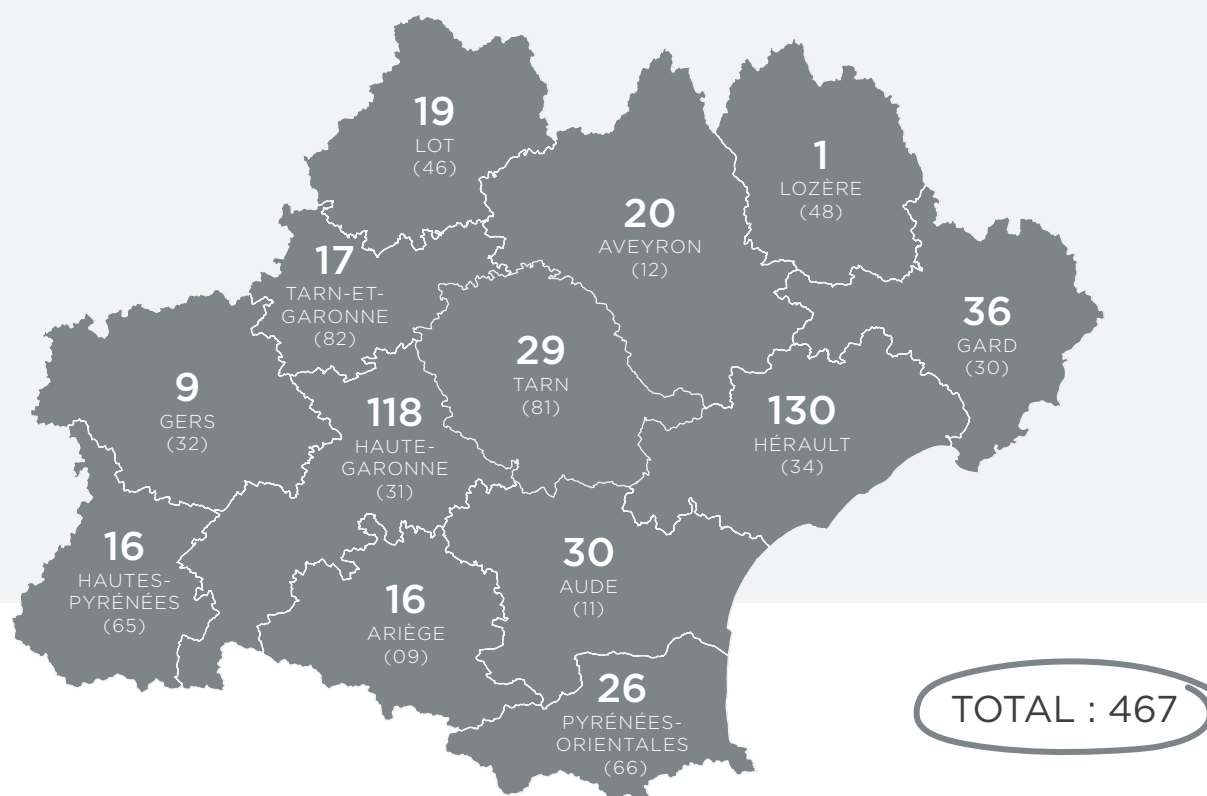
L'association et ses adhérents



L'association et ses adhérents

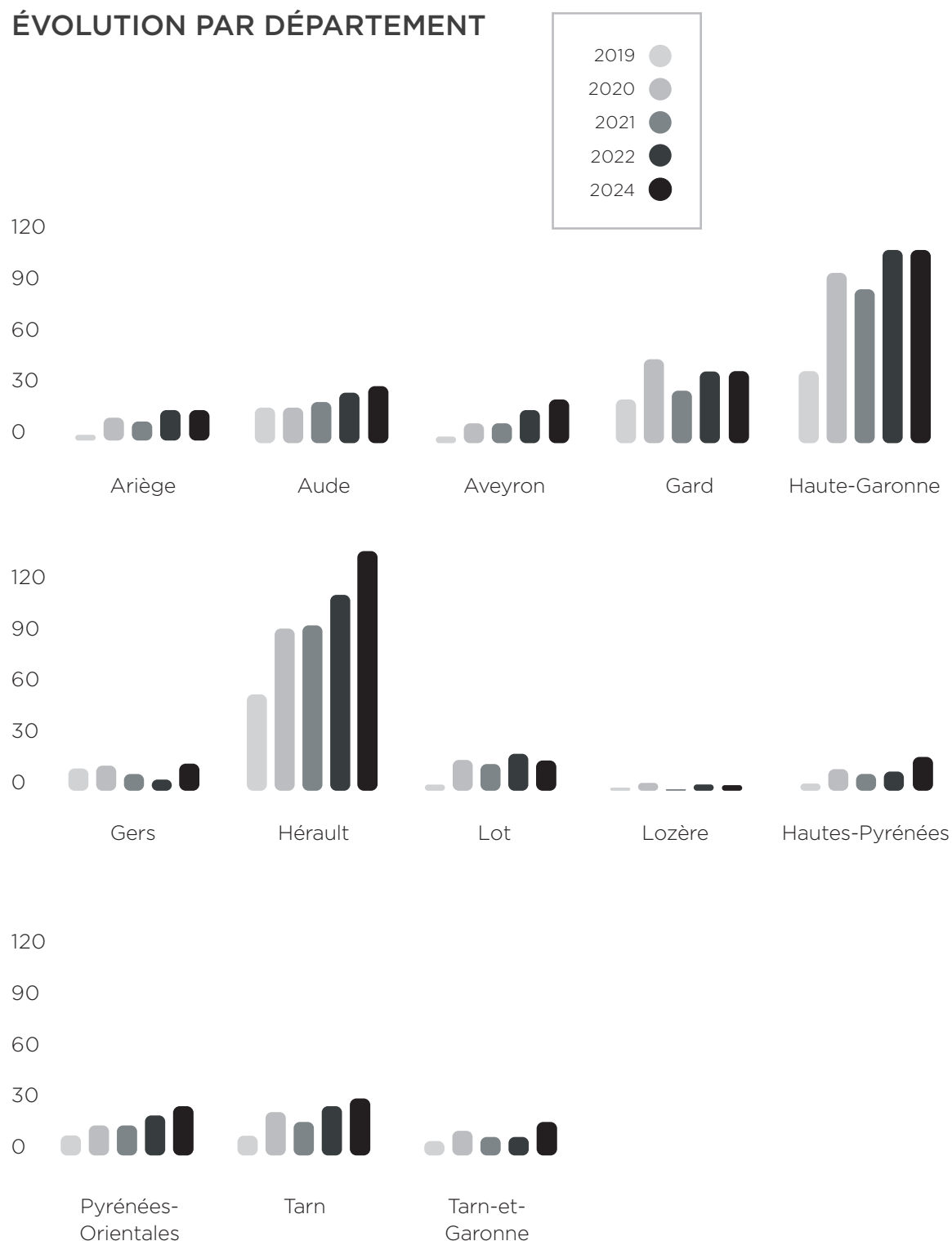
RÉPARTITION DES ADHÉRENTS SUR LE TERRITOIRE

Le nombre d'adhérents de l'association a légèrement augmenté entre 2023 et 2024, passant de 423 à 467. Cela représente près de **14 % des professionnels** présents dans l'annuaire. Leur participation à nos actions est **un précieux soutien** dans la réalisation de nos missions.



→ La répartition des adhérents sur le territoire reste cohérente avec celle des professionnels, à quelques légères variations près.

ÉVOLUTION PAR DÉPARTEMENT



➔ Nos campagnes d'adhésions annuelles semblent porter leurs fruits puisque le nombre d'adhérents progressent d'une manière générale. Il faut toutefois nuancer ce résultat encourageant. 4 départements présentent un recul du nombre d'adhérents en 2024, le Gard, le Gers, le Lot et la

Lozère. En dehors du Gard, il s'agit de départements géographiquement éloignés des métropoles. Dans un contexte de baisse des budgets, notamment de déplacement, **comment recréer de la proximité avec ces professionnels ?**

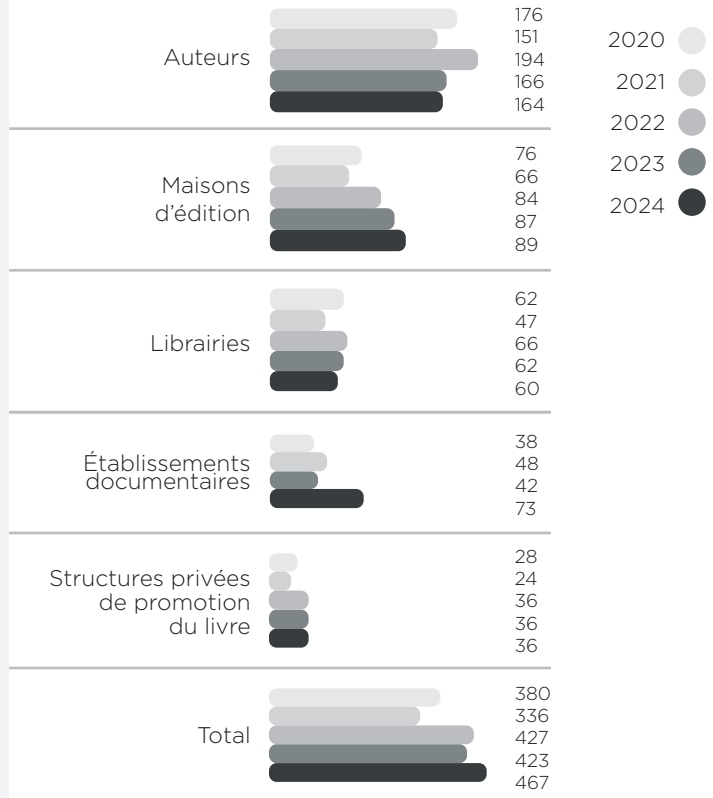
ACTIVITÉS DES ADHÉRENTS

➔ Après avoir augmenté entre 2020 et 2022, le nombre d'auteurs est en baisse, passant de quasiment la moitié au tiers de nos adhérents. Il serait intéressant d'**analyser qualitativement cette tendance**.

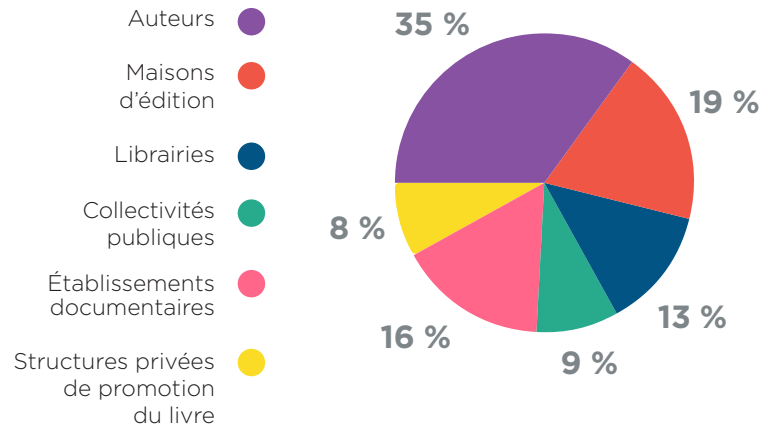
La plus grande progression se trouve du côté des collectivités et des établissements documentaires, qui représentent désormais un quart des adhésions. **Cette augmentation récompense nos efforts** auprès des collectivités locales pour que l'agence soit identifiée, notamment grâce à nos actions de coopération auprès des bibliothèques et des services d'archives.

La répartition des autres métiers du livre reste stable avec plus d'un tiers de librairies et maisons d'édition.

ÉVOLUTION PAR ACTIVITÉS



PART DES DIFFÉRENTS PROFESSIONNELS PARMIS LES ADHÉRENTS 2024



Contacts utiles

RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE L'UNITÉ LIVRE



Hôtel de Région
22 boulevard du Maréchal Juin
31400 Toulouse
05 61 33 50 50

Benoît Caron

Responsable du service industries créatives
benoit.caron@laregion.fr
05 61 39 62 18

Hôtel de Région
201 avenue de la Pompignane
34000 Montpellier
04 67 22 90 00

Florence Carre

Responsable livre, lecture publique
et littérature orale
florence.carre@laregion.fr
04 67 22 94 57

Marie Bonfill

Chargée de mission
marie.bonfill@laregion.fr
05 61 39 62 12

DRAC OCCITANIE SERVICE LIVRE



32 rue de la Dalbade
31000 Toulouse
05 67 73 20 20

Henri Gay

Conseiller pour le livre et la lecture
henri.gay@culture.gouv.fr
05 67 73 20 70

Magali Castillon

Conseillère pour le patrimoine écrit, les archives
et les centres culturels de rencontre
magali.castillon@culture.gouv.fr
05 67 73 20 69

5 rue de la Salle-l'Evêque
34000 Montpellier
04 67 02 32 15

Fleur Bouillanne

Conseillère pour le livre, la lecture
et les langues de France
fleur.bouillanne@culture.gouv.fr
04 67 02 32 47



L'équipe de l'agence

DIRECTION



Adeline Barré
06 72 91 27 18
adeline.barre@occitanielivre.fr

COMMUNICATION ET INFORMATION



Lucile Cérède
à Montpellier : 04 67 17 94 71
lucile.cerede@occitanielivre.fr



Virginie Franques
à Toulouse : 05 34 44 50 23
virginie.franques@occitanielivre.fr

AUTEURS, MÉDIATION ET VIE LITTÉRAIRE



Olivia Egrot
à Toulouse : 05 34 44 50 22
olivia.egrot@occitanielivre.fr



Emmanuel Varlet
à Montpellier : 04 67 17 94 73
emmanuel.varlet@occitanielivre.fr

BIBLIOTHÈQUES ET PATRIMOINE



Mélanie Marchand
à Montpellier : 04 67 17 94 75
melanie.marchand@occitanielivre.fr



Blandine Delhaye
à Montpellier : 04 67 17 94 78
blandine.delhaye@occitanielivre.fr



Roxane Murcia
à Montpellier : 04 67 17 94 70
assistant.documentation@occitanielivre.fr

ADMINISTRATION



Anne-Yvonne Affret
à Montpellier : 04 67 17 94 74
anne.yvonne.affret@occitanielivre.fr



Nadine Philippe
à Toulouse : 05 34 44 50 20
nadine.philippe@occitanie.fr

INTERPROFESSION



Carla Mangin
à Montpellier : 04 67 17 94 72
carla.mangin@occitanielivre.fr



Salomé Rodolause
à Toulouse : 05 34 44 50 27
salomé.rodolause@occitanielivre.fr

ÉCONOMIE DU LIVRE



Marc Bernard
à Montpellier : 04 67 17 94 76
marc.bernard@occitanielivre.fr



Yanik Vacher
à Toulouse : 05 34 44 50 26
yanik.vacher@occitanielivre.fr

Occitanie Livre & Lecture
14 rue des Arts,
31000 Toulouse
47 quai du Verdanson,
34090 Montpellier
04 67 17 94 69

Crédits des photos :
Occitanie Livre & Lecture

